

Enjeux de sécurité au Sahara-Sahel

Insécurité au Sahara-Sahel : Enjeux politiques, économiques ou religieux ?

Mémoire réalisé par
Evariste SOMDA

Promoteur
Michel LIEGEOIS

Lecteur
Michel Liégeois

Année académique 2018-2019
Sciences politiques-Master 60 en ligne



Université catholique de Louvain
ECOLE DES SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES

Code de déontologie

« Je déclare sur l'honneur que ce TFE a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au **Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses** et savoir que le plagiat constitue une faute grave. »

Signature de l'étudiant

A handwritten signature in blue ink, consisting of several horizontal strokes and a vertical stroke, appearing to be 'SOMDA Evariste'.

SOMDA Evariste

Ouagadougou le 31 mai 2019

RESUME

Le continent africain n'avait plus connu pareille concentration de forces militaires étrangères sur son sol depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Ces dernières années, une trentaine de bases militaires étrangères ont été dénombrées en Afrique. Une présence justifiée par la lutte contre le terrorisme. En réalité cette dynamique se présente comme le reflet d'un véritable jeu d'influence entre grandes puissances face auxquelles le continent peine à trouver ses marques. L'apparition des groupes islamiques suite à la crise libyenne constitue des menaces graves (terrorisme, trafic de drogue, traite d'êtres humains, immigration clandestine) pour la stabilité de la région sahélienne. Mais au-delà des aspects purement sécuritaires, cette instabilité pose des problèmes d'ordre économique pour la région particulièrement riche en ressources minières. De sorte à faire apparaître une rivalité franco-américaine dans le Sahel, matérialisée par la mise en place de différentes bases militaires, dont le but est principalement de sécuriser leurs approvisionnements en matières minérales et énergétiques.

Dans « Qui gouverne le monde ? L'État du monde en 2017 », Bertrand BADIE et Dominique VIDAL ont posé un diagnostic sur l'état de la planète. Le système mondial est dominé par cinq paramètres sensibles : la tradition, le sacré et le religieux, l'État, l'économie et enfin la mondialisation. L'exercice du pouvoir se décline à la fois en coercition (hard power) et en conviction (soft power) dont l'emploi est fonction de l'échelle. Les États ne sont plus les seuls à dominer le monde, car les firmes multinationales ont appris à se jouer de la souveraineté des États.

Les États-Unis l'ont bien compris, et en ont fait partie intégrante de leur politique étrangère régionale. Sous le couvert du secret-défense, le Pentagone privatise des domaines qui relèvent exclusivement de l'armée. C'est une politique qui crée de la richesse au profit des entreprises américaines. Dans la collecte de renseignement au Sahel et au Sahara, cette politique américaine a enregistré un tel succès que d'autres puissances occidentales telle la France ont décidé de la mettre en application.

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

AFP :	Agence France-Presse
AFRICOM:	AFRIca COMmand
AGOA:	African Growth Opportunities Act
AMCHAM :	AMerican CHAMber
AQMI :	Al-Qaida au Maghreb Islamique
BAT :	British American Tobacco
BRGM :	Bureau de Recherches Géologiques et Minières
CEREM:	Center of Excellence for Research in Engineering Materials
CMFPR :	Coordination des Mouvements et des Forces Patriotiques de Résistance
CNPC :	China National Petroleum Company
FTN :	Firme Transnationale
HCR :	Haut-Commissariat pour les Réfugiés
HCUA :	Haut Conseil pour l'Unité de l'Azawad
IRD :	Institut de Recherche pour le Développement
LC :	Lettre du Continent
LCI :	La Chaîne Info
OCDE :	Organisation de Coopération et de Développement
OIM :	Organisation Internationale pour les Migrations
OMC :	Organisation Mondiale du Commerce
OMP :	Opération de Maintien de la Paix
OMS :	Organisation Mondiale de la Santé
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
ONU :	Organisation des Nations Unies
ONUDC :	Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime
OTAN :	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
MINUSMA :	Mission des Nations Unies pour la Stabilisation du Mali
MUJAO :	Mouvement pour l'Unité et Jihad en Afrique de l'Ouest
PR :	Peace Research
RPC :	République Populaire de Chine
UE:	Union européenne
USA:	United States of America
VOA:	Voice Of America

TABLE DES MATIERES

Code de déontologie	i
RESUME	ii
ABREVIATIONS ET ACRONYMES	iii
INTRODUCTION GENERALE	1
Chapitre 1 : Les causes endogènes aux conflits.....	6
1.1 La Géographie physique	6
1.1.1 Les limites du Sahara-Sahel.....	6
1.1.2 Les sanctuaires des groupes terroristes	6
1.1.3 Zones de contestation des frontières	7
1.2 La division politique	9
1.2.1 La crise identitaire touarèg.....	9
1.2.2 Présence de minorités.....	9
1.2.3 Le problème non réglé du Sahara Occidental	10
1.3 Les causes économiques de l'insécurité.....	10
1.3.1 Les zones d'exploitation des hydrocarbures	10
1.3.2 Les zones d'exploitation minière	11
1.3.3 Les inégalités socio-économiques.....	11
Chapitre 2 : Des acteurs exogènes	14
2.1 La guerre en Libye et ses répercussions.....	14
2.1.1 Les principales routes commerciales	14
2.1.2 Gestion concertée des flux migratoires	15
2.1.3 Double jeu de la Libye.....	16
2.2 Les firmes transnationales.....	17
2.2.1 Approvisionnement en ressources énergétiques	17
2.2.2 Exploitation des ressources minières	17
2.2.3 Arrivée des entreprises chinoises	18
2.3 Les trafics et activités criminelles.....	19
2.3.1 La drogue	19
2.3.2 Les armes	21
2.3.3 Le trafic humain.....	21
Chapitre 3 : L'internationalisation des conflits.....	23
3.1 Les intervenants dans la lutte contre le terrorisme.....	23
3.1.1 L'intervention de l'armée française	23
3.1.2 L'aide militaire américaine	25
3.1.3 La présence de l'ONU : Casques bleus et HCR.....	26
3.2 L'enjeu stratégique de l'eau.....	29

3.2.1 Les réserves aquifères	29
3.2.2 Le changement climatique	30
3.2.3 Le stress hydrique	31
3.3 Analyse critique	33
3.3.1 L'expansion islamique au Sahel	33
3.3.2 Ruée vers l'Afrique utile : le nerf de la guerre.....	34
3.3.3 Extension des zones d'influence des grandes puissances	35
CONCLUSION GENERALE	39
BIBLIOGRAPHIE.....	42

INTRODUCTION GENERALE

Le Sahara couvre une dizaine de pays (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Egypte, Soudan, Tchad, Niger, Mali, Mauritanie) mais compte une faible population d'à peine 8 millions (Bisson, 2003). De vastes zones sont complètement vides d'hommes. Toutefois, le Sahara est un espace où la majorité des habitants vivent dans les villes. Son exceptionnelle croissance démographique et urbaine, liée notamment à l'exploitation de ses ressources naturelles a transformé les modes de vie de ses diverses populations. Au sud du Sahara, une bande mince, de 250 km du nord au sud, est particulièrement marquée par la sécheresse et la désertification : C'est le Sahel.

Le Sahel, mot d'origine arabe, signifie plaine, terrain plat, terre plate. Il désigne une bande de l'Afrique marquant la transition floristique et climatique, entre le domaine saharien au nord et les savanes du domaine soudanien au sud où les pluies sont plus abondantes. D'ouest en est, le Sahel s'étend de l'Océan Atlantique à la mer Rouge. La définition de la zone couverte par le Sahel est très variable selon les auteurs.

Ainsi, pour certains le Sahel comprend tous les territoires bordant le Sahara. Le Sahara est le plus grand désert chaud du monde. D'une superficie comparable à celle du Brésil, le Sahara n'est pas seulement un désert de sable. En effet le désert de sable ne couvre que 20% de la superficie totale du Sahara. Outre cet erg, le Sahara est aussi constitué de regs (déserts de pierres), de hamadas (plateaux surélevés de pierres) et de montagnes dont la plus connue est le Hoggar en Algérie avec un point culminant s'élevant à 2 918 mètres.

Devenu un espace d'incertitude géopolitique, le « Sahel » désigne aujourd'hui une étendue échappant à la définition géographique classique (OCDE, 2014, p.18). A l'instar d'un grand nombre de chercheurs, nous faisons donc nôtre l'approche prudentielle qui consiste à considérer le vocable Sahara-Sahel pour désigner le champ spatial de notre étude au détriment des expressions réductrices Sahara ou Sahel. Pour ne pas réduire le Sahara à sa seule dimension de zone grise incontrôlée, Armelle Choplin et Olivier Pliez ont présenté cet espace sous ses réalités multiples (Choplin & Pliez, 2017). Le Sahara-Sahel est d'abord, et avant tout, un espace de circulation dont les axes sont parfaitement connus à défaut d'être contrôlés. L'« impossible question » qui se pose alors est en lien avec un bon découpage administratif permettant de maîtriser l'espace et les populations qui y vivent.

Les dernières décennies témoignent à cet égard du problème de sécurité qui secoue cette partie de l'Afrique. Le Sahara-Sahel est aujourd'hui bien plus qu'un simple carrefour de flux de marchandises. Renfermant des ressources minières et des hydrocarbures hautement stratégiques dans le monde actuel, il est devenu la convoitise de toutes les puissances industrielles et militaires. Son immensité physique couplée à l'austérité climatique et aux contraintes du relief en ont fait le bastion des groupes terroristes qui y mènent un commerce illicite de tous genres.

Le changement climatique entraîne des déficits pluviométriques prolongés avec une grande variabilité interannuelle. Les systèmes d'irrigations sont peu développés, les eaux de surface tarissent, les nappes phréatiques s'épuisent et le niveau de crues se réduit, rendant encore plus difficiles les conditions de survie. Conjugués à des pratiques d'agriculture et d'élevage non durables, ces phénomènes ont de lourdes conséquences sur les moyens de subsistance des populations de cet espace. En effet les populations du Sahara incluent les Toubous, les Touarègs, les Saharaouis et les Maures.

En invitant les étudiants à réfléchir sur les « enjeux de sécurité au Sahara-Sahel », le Professeur M. Liégeois voudrait, au-delà de l'exercice académique, contribuer à l'analyse géopolitique des représentations contradictoires en fonction des acteurs. La géopolitique, en tant que démarche scientifique, étudie les rivalités territoriales de pouvoirs et leurs répercussions dans l'opinion. Cela permet de comprendre l'intérêt stratégique ou la valeur symbolique des territoires qui sont enjeux ou espaces de rivalités ou d'affrontements.

Le sujet est pertinent et d'actualité en Afrique de l'ouest où trois pays (Mali, Niger et Burkina Faso) sont particulièrement victimes d'attaques terroristes mettant en mal l'intégrité des territoires. La problématique de la sécurité au Sahara-Sahel nous inspire les questions suivantes : Quelles sont les ressources du Sahara-Sahel ? Quels sont les flux qui le traversent ? Quels sont les conflits auxquels donne lieu l'appropriation de ce front pionnier ?

De telles interrogations ont suscité l'intérêt de notre étude à travers le thème : « **Insécurité au Sahara-Sahel : Enjeux politiques, économiques ou religieux ?** ». La croissance d'organisations militantes et terroristes (LeMelle, 2009) au Sahel qui est une menace contre l'humanité (Sécurité et défense) justifie-t-elle, à elle seule, la politique de sécurité régionale dans cette région ? Malgré l'étroite collaboration dans les relations commerciales avec les pays de la bande sahélo-sahélienne (politiques

étrangères régionales) les grandes puissances s'étaient peu impliquées dans le traitement des risques liés à une instabilité politique caractéristique de cette région du monde.

Dans cette région, notre étude va s'intéresser particulièrement au Liptako-Gourma, espace sahélien de l'Afrique subsaharienne. Le Liptako-Gourma fait partie du socle situé dans la partie sud-ouest du Niger et s'étend jusqu'au nord du Burkina Faso et au centre du Mali. Cette vaste étendue, aussi connue sous le nom des « trois frontières », concentre 9,5 millions de personnes. Tous les indicateurs y sont au rouge. Le nombre de personnes en insécurité alimentaire a augmenté de 60% entre 2015 et 2018. La pauvreté y a rendu les populations particulièrement vulnérables aux chocs qui ont tendance à se multiplier. Etant donné que les méthodes et le raisonnement géographiques sont indispensables à toute analyse géopolitique, nous allons prendre en compte les multiples configurations spatiales pour une appréhension plus large des phénomènes étudiés. Ainsi pour les besoins de l'analyse nous ferons, par moment, une digression spatiale à travers d'autres pays du Sahara. Sans exclure la possibilité de reculer davantage dans le temps, l'étude couvre la période allant de 2000 à 2018.

Depuis l'an 2000, les politiques nationales sont marquées par deux phénomènes : l'extrémisme islamique violent et les trafics illicites de tous genres, avec pour corollaire l'expansion du terrorisme dans la région. La bande sahélo-saharienne est ainsi plongée dans une guerre asymétrique aux causes probables diverses. Face à la faiblesse des États de cette région à rétablir la paix, levain de développement, les institutions et organisations régionales et internationales ainsi que des partenaires bilatéraux viennent en appui aux pouvoirs publics locaux. Quelles sont les motivations profondes des acteurs qui interviennent dans cette guerre qui ne cesse de se propager ? Nous nous appuyerons sur les **premières approches critiques** de la **Peace Research** (PR) : la PR libérale et la PR marxiste. Pour les libéraux la perception de la sécurité n'est pas toujours conforme à la réalité, car influencée par la propagande, l'opinion politique ou la socialisation envers certaines normes ou institutions. La PR libérale renvoie ainsi à l'« écart entre la situation réelle, actuelle, et une situation potentielle, ainsi qu'aux facteurs qui entravent la diminution de cet écart » (Buzan & Hansen, 2009). Par contre, pour l'approche marxiste, la sécurité est basée sur la **théorie de la dépendance**. Selon la PR marxiste, « c'est en raison de la structure capitaliste du système international que le tiers-monde est maintenu dans le

sous-développement » (Liégeois, LSPRI 2330). L'insécurité au Sahara-Sahel est-elle maintenue par le système capitaliste international ou par les effets médiatiques ?

Notre étude ne prétend pas trouver des solutions au problème de sécurité qui minent le développement de la région. Mais elle ambitionne de contribuer à accompagner les responsables politiques (acteurs et prise de décision) dans leur orientation géopolitique. En effet les solutions au terrorisme ne doivent pas être perçues seulement sous l'angle militaire mais de façon holistique.

L'objectif principal de la présente étude est d'expliquer en quoi l'insécurité au Liptako-Gourma est liée aux enjeux économiques et géostratégiques de la région. Il en résulte des objectifs spécifiques qui se présentent comme suit :

- ❖ **Objectif 1** : montrer que le Sahara-Sahel est un espace à forte contrainte marqué par le développement de mouvements terroristes ;
- ❖ **Objectif 2** : montrer que le Sahara-Sahel a été le théâtre d'enjeux territoriaux majeurs depuis les années 1970 ;
- ❖ **Objectif 3** : identifier et localiser les ressources minières exploitables au Sahara-Sahel ;
- ❖ **Objectif 4** : montrer quels types d'échanges traversent le Sahara-Sahel aujourd'hui.

De ces objectifs découle l'hypothèse principale selon laquelle les ressources naturelles du Sahara-Sahel permettent un développement intégré des pays concernés, gage de sécurité. Cette hypothèse peut être appréhendée à travers les hypothèses spécifiques suivantes :

- ❖ **Hypothèse 1** : L'immensité et l'impossible carte de la région la rendent difficile à contrôler ;

- ❖ **Hypothèse 2** : L'abondance des ressources naturelles stratégiques dans la région aiguise la convoitise de toutes les puissances.

Pour la réalisation de ce travail, nous avons procédé à une collecte de données issues de différentes sources. Notre démarche a consisté à :

- Une recherche documentaire sur :
 - La géographie physique du Sahara-Sahel ;
 - Les ressources minières de la région ;
 - Les trafics et activités commerciales qui la traversent ;
 - Les acteurs qui y interviennent.

- Une exploitation des théories développées dans le cadre du CRIAC et du CAGEP

A partir des éléments factuels, nous allons analyser la situation sécuritaire éprouvée par le terrorisme au Sahel pour en connaître les causes afin d'envisager les pistes d'une sortie de crise à travers une lutte coordonnée contre le terrorisme. Pour comprendre le récit des contraintes et l'intelligence des rapports de force (Liégeois, LSPRI 2330), notre travail s'articulera autour de trois chapitres qui tendront à démontrer que les causes des conflits sont endogènes (i), qu'il a fallu l'intervention d'acteurs exogènes (ii) pour que les conflits s'internationalisent (iii).

Chapitre 1 : Les causes endogènes aux conflits

Les causes à l'origine de l'insécurité au Sahara-Sahel sont aussi nombreuses que les motivations profondes des acteurs. Parmi celles internes, on peut retenir les contraintes liées à la nature, le facteur politique et la mauvaise répartition du produit des ressources naturelles abondantes.

1.1 La Géographie physique

Le Sahara est un espace contraignant. Sa vaste superficie, son climat austère ainsi que sa géologie rendent difficile sa mise en valeur (cf. Annexe 1).

1.1.1 Les limites du Sahara-Sahel

Occupant presque tout le nord de l'Afrique, le Sahara mesure environ 4 800 kilomètres d'est en ouest, et entre 1 300 et 1 900 kilomètres du nord au sud (Choplin & Pliez, 2017). D'une superficie de près de 8,6 millions de kilomètres carrés, le Sahara est délimité à l'ouest par l'Atlantique, au nord par la chaîne de l'Atlas et la mer Méditerranée, à l'est par la mer Rouge, et dans le sud par une zone de dunes sableuses immobiles alignées sur la latitude 16° nord.

La température, au même titre que la superficie, constitue une autre contrainte. En effet, dans les régions les plus chaudes, le thermomètre peut atteindre 50°C en été, alors qu'en hiver le mercure peut descendre à 5°C. A cette contrainte thermique vient s'ajouter celle hydrique. Les précipitations sont rares. L'isohyète de l'aridité varie entre 150 à 200 mm en moyenne annuelle (OCDE, 2014, p.31). L'ensoleillement permanent et l'inexistence de nuages constituent un double facteur à l'origine de l'absence totale de pluies dans certaines régions pendant des périodes longues de sept à huit mois.

1.1.2 Les sanctuaires des groupes terroristes

Au Niger, les conflits armés ont commencé par une guerre sécessionniste touarèg. Mais, pour l'instant, le Niger est parvenu à contenir les frustrations de cette population qui ont fait place à d'autres conflits où les acteurs veulent contrôler l'État et imposer l'Islam à tout le pays. De leur base située au Mali ou dans le sud de l'Algérie, ils mènent des actions ou des replis tactiques, détruisant les vestiges culturels et historiques. Ces acteurs sont très mobiles et versatiles (cf. Annexe 2):

-Ansar Dine. Créé en 2011 par Iyad Ag Ghali, ce mouvement se réclame être celui des fervents « défenseurs de la foi » islamique. Son objectif principal vise à instaurer la charia dans l'Azawad ;

- Le Mouvement pour l'Unité du Jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) recrute surtout en Mauritanie et au Mali notamment à Gao ;

- Al Qaida au Maghreb Islamique (AQMI). Il est né des différends frontaliers entre l'Algérie, la Mauritanie, le Mali et le Niger qui partagent tous les quatre des frontières communes. Le groupe revendique l'espace désertique de ces quatre pays pour y établir un régime islamique appliquant la charia.

- Al Murabitun. Apparu en 2013, ce mouvement résulte d'une fusion entre le MUJAO et Moulathamoun de Mokhtar Belmokhtar, l'ancien responsable d'Aqmi.

Les conflits sont aussi liés au contrôle des ressources. De nos jours, les conflits liés à la captation des matières premières sont de deux ordres. Il y a d'abord opposition entre l'État africain propriétaire du sous-sol et la firme transnationale (FTN) étrangère qui extrait les matières premières pour le compte dudit État. Ensuite, il y a les mouvements politiques qui remettent en cause le partage des bénéfices, lequel est systématiquement favorable aux exploitants (États et FTN) et défavorable aux populations exposées aux risques de pollution. C'est ainsi que Areva qui exploite l'uranium du Niger a été victime d'une attaque et l'enlèvement de plusieurs salariés (cf. Annexe 3). Par la prise d'otage, les ravisseurs (AQMI) escomptaient un versement de rançons nécessaires au financement de leurs activités.

La vitesse à laquelle la situation sécuritaire s'est dégradée au Burkina Faso est inédite dans l'histoire de ce pays. Les groupes armés ont trouvé au Burkina Faso une sorte de « maillon faible » leur permettant de déclencher les insurrections rurales au Sahel. Les zones frontalières du Mali et du Niger sont particulièrement concernées par le phénomène, car les terroristes y sont déjà implantés. Le bilan humain ne cesse de s'alourdir avec 558 morts comptabilisés du 4 avril 2015 au 5 février 2019 (UNOCHA, 2019). Auparavant le régime déchu du président Blaise Compaoré avait privilégié la négociation avec les groupes terroristes qui étaient surtout actifs au Mali. Depuis la chute du régime Compaoré, les violences, parties du nord du pays, se sont étendues à l'ouest, au sud-ouest, et à l'est où en une année nous sommes passés des assauts sporadiques à des attaques régulières meurtrières.

1.1.3 Zones de contestation des frontières

Les frontières ne sont pas toujours perceptibles au Sahara, qu'elles n'en existent pas moins. Dans la région du Liptako-Gourma, les frontières administratives actuelles sont contestées par les groupes rebelles qui ne se reconnaissent pas dans un découpage opéré depuis les salons feutrés de l'Occident. Les insuffisances en matière

de gouvernance et la présence limitée de l'État dans la région attisent la contestation des frontières.

Les conditions de sécurité dans le Liptako-Gourma, surtout dans la zone de la triple frontière entre le Mali, le Burkina Faso et le Niger, se sont détériorées. Le 1er mai 2018, des assaillants ont attaqué des camps de civils à Taylanen et à Tindibawen, tuant 15 personnes. Le 29 juin de la même année, le quartier général de la force conjointe du G5 Sahel a fait l'objet d'une attaque revendiquée par le Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans (GSIM) affilié à Al-Qaïda. La voiture piégée qui a franchi la barrière du camp a causé la mort d'un soldat et des dégâts matériels énormes. Le 18 juillet une patrouille mixte, composée de la force G5 Sahel et de l'armée malienne, a essuyé une attaque non revendiquée à N'Tillit, dans la zone frontalière entre le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Le 22 août, un agent de police a trouvé la mort dans l'attaque du poste de police de Sollé dans le nord du Burkina Faso. Le 5 septembre, l'attaque armée qui a ciblé des camps de civils à Tinipchi, à la frontière Mali-Niger, a fait 27 morts. Le 3 octobre, on a enregistré un mort et un blessé parmi les agents de sécurité lors de l'attaque du poste de gendarmerie d'Inata, dans le nord du Burkina Faso. Deux jours plus tard, plusieurs agents de police burkinabè ont été tués lorsque leur véhicule a sauté sur un engin explosif improvisé près de la frontière malienne.

Au Burkina Faso, nouvel épice centre des attaques terroristes, les symboles de l'État sont devenus la cible privilégiée des djihadistes. Les attaques contre les forces de défenses et de sécurité ainsi que les autres agents de l'État, les institutions de l'État et les services publics se sont intensifiées. La violence a particulièrement augmenté dans le nord-est du pays, le long de la frontière avec le Niger. De nombreuses attaques contre les forces de défense et de sécurité ainsi que la population civile y ont été recensées. L'intensification des attaques asymétriques dans cette partie du Liptako-Gourma pourrait s'expliquer par le fait que ces localités sont situées en dehors de la zone d'intervention des forces armées internationales et des armées des pays membres du G5 Sahel.

Pendant un temps cantonné aux régions septentrionales frontalières de l'Algérie, l'insécurité a atteint le centre du Mali qui est devenu l'un des principaux foyers, notamment sous la forme de conflits inter communautaires (dogons et peuls).

1.2 La division politique

La division politique est liée au tracé des frontières. Ce tracé qui remonte à l'époque coloniale a partagé entre les États un espace qui, jadis, fonctionnait comme un ensemble homogène non fractionné. Ce découpage quelque peu arbitraire a entraîné plusieurs conflits dans les États créés, qui ont perduré jusqu'au déchainement actuel.

1.2.1 La crise identitaire touarèg

L'espace de migration des peuples nomades a été découpé par des postes frontières, remettant en cause leur mode de vie pastoral. Au Mali, les velléités indépendantistes touarègs visent à créer l'État de l'Azawad dans le nord du pays (Gao, Kidal et Tombouctou). Les différents mouvements sécessionnistes touaregs sont :

- la Coalition du Peuple de l'Azawad (CPA),
- la Coordination des Mouvements et des Forces Patriotiques de Résistance (CMFPR),
- le Mouvement Arabe de l'Azawad (MAA),
- le Groupe d'Autodéfense Touarègue Imghad et Alliés (GATIA),
- le Mouvement National pour la Libération de l'Azawad (MNLA),
- e Haut Conseil pour l'Unité de l'Azawad.

Les peuples Touaregs du Mali et du Niger revendiquent un État souverain, depuis la colonisation. Ils ont initié plusieurs guerres de sécession qu'ils ont toutes perdues. Mis alors en quarantaine par les pouvoirs centraux, après les défaites, les Touarègs sont confrontés à la famine consécutive aux sécheresses et trouvent refuge dans les pays voisins, notamment en Algérie et en Libye.

1.2.2 Présence de minorités

Jusqu'à ce qu'intervient le tracé des frontières, les Touarègs constituaient le peuple majoritaire au Sahara. Le découpage les a dispersés dans les différents États du Sahara. Depuis lors, ils sont devenus des ethnies minoritaires marginalisées dans chacun des cinq pays qui les accueillent. Au nord du Mali, les Touaregs (1/10 de la population nationale) qui nomadisent entre l'Adrar et la boucle du Niger, acceptent difficilement les obligations qui sont leur imposées par les populations mandingues dominantes (CEREM n°3, 2009). Au centre de l'espace sahélien, la population du Niger comprend environ 10% de Touaregs. Comme au Mali, la rébellion plus ou moins continue des Touaregs fragilise l'unité nationale.

Invités par les gouvernements à renoncer à leur mode de vie nomade au profit d'une sédentarisation comme les autres peuples, les Touaregs s'adaptent difficilement. Ils

sont mal intégrés dans le monde moderne et se sentent rejetés partout. Pourtant, par leur mobilité, les pasteurs Touaregs ont longtemps garanti aux États une forme de sécurité dans les zones réputées invivables. Ils étaient en quelque sorte leurs sentinelles. Aujourd'hui, ils sont dans l'impasse, car la compétition pour l'occupation des terres les prive de leur moyen de subsistance.

A cette différenciation ethnique vient se grever une répartition religieuse inégale des populations. Les musulmans représentent 94% de la population malienne, et 95% de celle nigérienne. Le reste est constitué d'animistes et de chrétiens.

La religion et l'ethnie sont en elles-mêmes des sources inévitables de conflit. A ce propos, Philippe Hugon disait que les référents ethniques comme religieux « apparaissent comme des principaux référents de la rhétorique politique » (Hugon, 2007). Face aux difficultés de gestion de la chose publique, le pouvoir politique cherche à justifier certaines pratiques autoritaires par ces pesanteurs sociales. L'État et son institutionnalisation réussie sont les meilleurs remèdes à la nocivité de l'ethnie et de la religion contre le développement des sociétés. Le faible développement des États, notamment dans la couverture sociale des populations a laissé de l'espace à l'ethnie et à la religion dans le contrôle des mentalités.

1.2.3 Le problème non réglé du Sahara Occidental

Le Sahara Occidental est une ancienne colonie espagnole dont l'indépendance a été proclamée en 1976 et reconnue par une partie des États africains. Mais, pour le contrôle de ce territoire, le Maroc rivalise avec le Front Polisario, un mouvement politique souhaitant obtenir à son profit la souveraineté sur le territoire. Un accord signé en 1991 consacre 80% du Sahara Occidental au Maroc et 20% à la République sahraouie. Les deux espaces sont séparés par un « mur de sables » long de 2 700 km (cf. Annexe 4). C'est dans cette région que le conflit est le plus aigu.

1.3 Les causes économiques de l'insécurité

Bien qu'implanté dans un environnement contraignant, le Sahara est un espace riche en ressources. Mais les populations locales ne profitent pas assez de leur exploitation.

1.3.1 Les zones d'exploitation des hydrocarbures

Le Sahara regorge d'importants gisements d'hydrocarbures constitués essentiellement du pétrole et de gaz. Ces énergies fossiles, pour être exploitées, doivent être accessibles et rentables. Ce sont des conditions qui exigent des capacités techniques et financières de la part des sociétés qui y investissent. La Libye, à elle

seule, recouvre 40% des réserves pétrolières actuelles en Afrique. Mais en termes de quantité exportée, l'Algérie est le premier pays exportateur de pétrole en Afrique. Elle produit également du gaz. Les hydrocarbures ont contribué à créer des villes sahariennes comme Hassi R'mel ou Hassi Messaoud en Algérie ainsi que Zouérat en Mauritanie. Dans le Liptako-Gourma, seul le Niger est un pays producteur de pétrole, comme l'indique la carte à l'annexe 5.

1.3.2 Les zones d'exploitation minière

Les ressources minières présentes dans le sous-sol saharien comprennent le fer, l'uranium, le phosphate, le cuivre, l'or, le manganèse, etc.

L'uranium est abondant au Niger qui en exporte plus de 3 000 tonnes par an. Cette quantité exportée correspond à 5% du PIB du pays. La mine est située dans le département d'Arlit. Elle est mise en exploitation depuis 1969 par le groupe français Areva.

Au Burkina Faso, tout comme au Mali, l'or est devenu le premier produit d'exportation devant le coton. On trouve également du manganèse au nord du Burkina Faso, du cuivre et de l'uranium au Mali (cf. Annexe 6). Le Burkina Faso dispose de plusieurs mines industrielles se trouvant à des phases différentes de mise en valeur dont 11 d'or en phase de production et une de zinc. Vu la répartition de ces mines sur le territoire national, on peut affirmer que le Burkina est un pays minier (cf. Annexe 7).

1.3.3 Les inégalités socio-économiques

Les programmes d'ajustement structurels ont ralenti la construction des États post coloniaux et l'État s'est développé de façon inégale d'une région à une autre. Les nord du Mali, du Burkina Faso et du Niger n'ont pas bénéficié d'infrastructures publiques importantes. Les politiques publiques y ont fabriqué des inégalités socio-économiques qui expliquent que les populations de ces régions se sentent délaissées alors qu'il y a des ressources sous leurs sols. Dans la lutte contre le terrorisme au Sahel, ce n'est pas la guerre qu'il faut gagner, ce sont les populations qu'il faut gagner.

Il est bien connu que les nationaux ne profitent pas assez de l'exploitation minière dans les pays africains. La société Essakane au Burkina Faso donne un exemple illustratif en la matière. Première société au Burkina Faso en termes de production minière, Essakane avait, à ses débuts, suscité d'immenses espoirs au sein des populations locales. Ainsi la priorité était accordée aux entreprises locales chargées

de la sous-traitance des produits et services burkinabè. Nombre d'entre elles ont vu leur condition de vie s'améliorer pendant les premiers moments qui ont suivi la mise en exploitation du site. Mais depuis quelques temps ces entreprises ont vu leur contrat résilié de façon unilatérale et ce, au profit de sociétés étrangères notamment françaises.

L'exploitation des ressources est également une source de conflits entre les populations locales. Alors que la nature se fait moins hospitalière, elle doit nourrir des générations toujours plus nombreuses. En effet, les taux de fécondité nationaux demeurent encore très élevés dans le Liptako-Gourma, atteignant par exemple 7,9 enfants à Tillabéri, au Niger. C'est la résultante du faible accès aux services de santé reproductive. Selon les dernières statistiques disponibles, la proportion de femmes mariées utilisant un moyen de contraception est de 1,2% dans la région du Sahel au Burkina Faso et de 2,4% à Tahoua au Niger. L'accès à l'éducation est de moins en moins garanti dans un contexte d'insécurité. En effet, plus de 2000 écoles ont fermé en moins de dix-huit mois au Burkina Faso. La raréfaction de l'eau et des ressources fourragères, la diminution des aires de pâturage liée à l'expansion des terres agricoles et à l'insécurité, accroissent la vulnérabilité des éleveurs et contribuent à multiplier les tensions entre agriculteurs et éleveurs.

Un des paradoxes créés par la lutte contre le terrorisme au Sahel est la corruption et l'enrichissement illicite au sein de la hiérarchie militaire. Le terrorisme est devenu une source d'enrichissement pour des chefs militaires comblés. Au Niger le trésor public affecte, par semaine, la somme de 1,7 millions d'euros aux patrouilles de sécurisation des zones urbaines. L'ancien ministre de la défense, devenu un des hommes les plus riches du pays, avait acheté au Niger des avions de chasse Sukoï, bien que les spécialistes n'en voyaient pas l'utilité dans la lutte contre le terrorisme. Au Mali, 42 véhicules 4x4 acquis pour le compte des patrouilles des forces armées ont été facturés à 3,5 millions d'euros soit près de 76 000 euros l'unité. En réalité, il s'agit d'une pratique de détournement et d'enrichissement illicite qui est développée dans les États frappés par le terrorisme. Par effet de contagion, les commandements militaires locaux sont aussi responsables de ces pratiques déviantes. Sur la ligne de front au Mali, au Niger comme au Burkina Faso les chefs militaires n'hésitent plus à revendre une partie du carburant, à acheter des équipements locaux bas de gamme ou encore à gonfler les frais de déplacement des troupes et multiplier les missions.

Pendant ce temps la troupe, témoin oculaire de ces agissements, croupit dans la misère.

Ces inégalités, lorsqu'elles n'engendrent pas la frustration, elles créent la démotivation à combattre l'ennemi.

Chapitre 2 : Des acteurs exogènes

Le Sahel, jadis délaissé, est devenu une région stratégique convoitée par divers acteurs aux motivations différentes. Ces acteurs peuvent être classés en deux catégories. D'une part il y a les acteurs qui sont à l'origine de l'insécurité ou qui concourent à son aggravation. Il s'agit des groupes rebelles, des terroristes, des bandes armées ainsi que des trafiquants. Et d'autre part il y a les acteurs étatiques et non étatiques intervenant dans la sécurisation de la région (nous y reviendrons particulièrement au chapitre suivant) ou qui sont présents dans la région pour des intérêts purement économiques (cf. Annexe 8).

2.1 La guerre en Libye et ses répercussions

L'insécurité au Sahel est née de la guerre au Mali. Cette guerre asymétrique est un conflit armé qui a lieu depuis 2002, suite à une insurrection de groupes salafistes djihadistes et indépendantistes pro-Azawad. Etant donné que les peuples Touaregs, qui veulent créer l'État de l'Azawad, sont à cheval sur les trois frontières des pays du Liptako-Gourma, la lutte s'est vite propagée. Le retour de la religion ou la « revanche de Dieu », pour reprendre l'expression de Kepel, fournit un moyen d'identification et d'engagement qui transcende les frontières et unit les civilisations (Huntington, 2002, p.240). Ce conflit est une des conséquences de la guerre civile libyenne. En effet, après le renversement du régime de Kadhafi, des arsenaux militaires sont pillés par des groupes, tandis que les mercenaires touarègs jadis au service de la Jamahiriya arabe libyenne fuient vers le Sahara et rejoignent les mouvements rebelles avec armes et bagages. C'est ainsi que la rébellion malienne a reçu des renforts importants venus des anciens légionnaires libyens et s'est propagée dans la région. Le Niger et le Burkina Faso sont devenus des zones de repli pour les djihadistes qui frappent le nord du Mali, avant d'être les nouvelles cibles des terroristes.

Le désert du Sahara, quoique situé dans un environnement contraignant, est de plus en plus attractif depuis que les nouvelles ressources y ont été découvertes puis exploitées. C'est la raison de l'intensification des flux qui le traversent.

2.1.1 Les principales routes commerciales

Les premiers flux migratoires au Sahara sont liés à la mise en valeur du désert enclenchée avec l'exploitation des nouvelles ressources. Ces flux concernent le transport des biens, qu'il s'agisse des matières premières ou des marchandises. Les matières premières sont constituées essentiellement du pétrole et du gaz extraits des

profondeurs du sous-sol saharien. En effet ces matières premières ne sont ni consommées ni transformées sur place. Elles sont plutôt transportées vers d'autres endroits pour y être achetées et utilisées. Ainsi le désert est traversé par des gazoducs et des oléoducs.

De même, l'exploitation des réserves aquifères contribue à accroître les flux migratoires en raison des infrastructures importantes que cette exploitation requiert. En Libye par exemple, le pompage des nappes souterraines, bien que coûteux, a été mis en œuvre de façon massive grâce aux revenus du pétrole. Les grands travaux d'infrastructure ont pour conséquence de multiplier les flux de marchandises afin de répondre aux besoins des ouvriers travaillant sur les chantiers. Et pourtant une partie de ces flux de marchandises sont clandestins et composés de produits de contrebande comme la cigarette, la drogue et les armes.

2.1.2 Gestion concertée des flux migratoires

Des réseaux migratoires acheminent les flux de migrants aux origines diverses vers le Maghreb et l'Europe. L'acheminement de ces « passagers des sables » s'inscrit dans une chaîne d'organisation bien structurée, allant des passeurs aux chefs d'antenne en passant par les chefs de groupe de migrants (Daniel, 2008, p.230 et sq.). Dans ce contexte de crime organisé, AQMI, qui finance déjà ses activités criminelles avec le narcotrafic, va trouver une aubaine en l'immigration clandestine¹.

La migration irrégulière organisée par les passeurs appelle une réaction ferme afin de préserver la sécurité et la stabilité dans les pays d'origine, de transit et de destination. Il y va également de la vie, de la santé et du bien-être des migrants eux-mêmes. Une gestion coordonnée des flux migratoires s'impose. La plupart des migrants d'Afrique subsaharienne cherchent à gagner l'Europe via la Libye. Les chefs d'État et de gouvernement européens se sont alors mis accordés pour évaluer ces migrations. Sous l'égide de l'UE, quatre pays (Allemagne, Espagne, France et Italie) vont accompagner les communautés locales se trouvant sur les routes migratoires en Libye. Le financement aidera à accroître la résilience de ces populations afin d'éviter la traite des êtres humains dont sont victimes les migrants. Par ailleurs, les contrôles vont être renforcés au sud de la Libye afin de contenir l'afflux des migrants en provenance du Niger, du Mali et du Tchad.

¹ www.sahel-intelligence.com du 4 août 2010.

Pour ceux des migrants qui parviennent en Libye, des efforts doivent être consentis pour les dissuader de traverser la Méditerranée. A ce titre le HCR et l'Organisation Internationale des migrations (OIM) en Libye bénéficient du soutien de l'UE pour la prise en charge des réfugiés et des migrants.

Afin d'aider la Libye à faire face aux investissements nécessaires au contrôle des migrations irrégulières, un accord sur la gestion concertée des flux migratoires a été signé avec l'UE.

2.1.3 Double jeu de la Libye

Jadis les migrants d'Afrique noire trouvaient dans la Libye l'eldorado qu'ils partaient chercher en Europe. Ce rôle de garde-frontière valorisait le régime de Kadhafi aux yeux de l'Union européenne. Les autorités libyennes en étaient tellement conscientes qu'elles l'utilisaient comme moyen de pression. En effet, au début des contestations qui ont emporté le colonel Kadhafi, ce dernier avait intimidé le représentant de l'Union européenne (UE) en menaçant de cesser la coopération libyenne dans la lutte contre l'immigration. « Je vais lâcher les migrants sur l'Europe », avait-il menacé. Pour montrer sa détermination, des migrants ont été contraints à monter dans des embarcations en direction de l'Italie pour en faire des « bateaux-épouvantails ».

Très vite, la rumeur selon laquelle le régime de Kadhafi utiliserait des mercenaires africains pour mater la rébellion, s'est répandue. Les africains noirs devinrent alors les victimes expiatoires de la rébellion. En réalité la gestion sécuritaire des migrations avait servi d'alibi aux antagonistes. Le pouvoir de Kadhafi en a profité pour relégitimer son régime. Ainsi la Libye va obtenir une revalorisation budgétaire de l'enveloppe européenne. En 2017, l'enveloppe à destination de la Libye atteint 136 millions d'euros. Sur ce montant, 46 millions d'euros sont destinés au gouvernement libyen d'entente nationale, pour la gestion des frontières, 48 millions sont attribués à la protection des migrants et 42 millions affectés au développement socio-économique au niveau municipal et gouvernance locale. Cette aide, le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, l'avait sollicitée auprès des pays européens pour venir en appui à l'Italie isolée face à la crise migratoire : « *La situation désastreuse en Méditerranée n'est ni nouvelle ni passagère. Au cours des deux dernières décennies et demie, nous avons réalisé d'immenses progrès sur la voie d'une véritable politique migratoire de l'UE, mais l'urgence de la situation nous impose désormais d'accélérer sensiblement notre action collective* ». C'est pourquoi, cette rallonge budgétaire vient en complément

aux 100 millions d'euros alloués annuellement dans le cadre de l'accord bilatéral entre l'UE et la Libye, et des 10,8 millions d'euros spécifiquement accordés en 2016 à l'aide humanitaire.

L'immigration en Libye est une ressource diversifiée dans ses usages. Les différents acteurs politiques libyens veulent en tirer profit comme s'il s'agit de firmes multinationales.

2.2 Les firmes transnationales

Les États dans lesquels sont trouvés les gisements ne disposent pas de capital pour investir dans l'exploitation des ressources pétrolières ou minérales. Ils font alors appel à des capitaux étrangers.

2.2.1 Approvisionnement en ressources énergétiques

Les hydrocarbures constituent la première ressource naturelle présente dans le sous-sol du Sahara. Le pétrole et le gaz y sont abondants. Les premiers puits de pétrole ont été découverts en 1956 à Hassi Messaoud, en Algérie alors colonie française. Ce fut ensuite en Libye, dans la région du Fezzan. Ces deux sites sont situés au cœur du désert, loin des foyers de peuplement et des potentiels marchés de consommation. Depuis, et ce jusqu'à nos jours les découvertes de nouveaux gisements se multiplient. L'Algérie, 18^e au rang mondial, est le premier pays producteur de pétrole dans le Sahara, devant la Libye (21^e), l'Égypte (27^e) et le Soudan (34^e).

Le Mali et le Burkina Faso n'ont pas confirmé la découverte de pétrole sur leur territoire. Le Niger est devenu un modeste producteur de pétrole depuis 2011 avec une exploitation de 20 000 barils/jour. Pour augmenter sa production, le Niger a signé un accord d'exploitation d'un second puits pétrolier avec la China National Petroleum Corporation (CNPC). Ce puits est situé dans l'Agadem, au sud-est du Niger. En début d'année 2018, la Sanatrach, un groupe public pétrolier algérien, avait confirmé l'existence d'un nouveau bassin pétrolier à la frontière Niger-Algérie, vaste de 23 737 km². Le Niger a envisagé la construction d'un oléoduc pour évacuer vers le Cameroun, via le Tchad, son pétrole brut destiné à l'exportation.

2.2.2 Exploitation des ressources minières

Dans le Sahara, les minerais forment la dernière grande ressource du désert africain, après les hydrocarbures et l'eau. Le sous-sol sahélien est immensément riche. La quasi-totalité des mines industrielles appartient à des capitaux étrangers. La production industrielle d'or du Burkina Faso est passée de 36 tonnes en 2015 à 40 tonnes en novembre 2017. À côté de la production industrielle, l'Institut National des

Statistiques et de la Démographie a recensé plus de 400 sites d'orpaillage avec une capacité de production de 9,5 tonnes d'or enregistrées au premier trimestre 2017. Seulement 2,7 des 9,5 tonnes produites par les sites clandestins sont effectivement achetés par les comptoirs officiels. En effet l'exploitation artisanale alimente les réseaux frauduleux.

La brigade mobile de Tenkodogo (située sur le principal axe reliant le Burkina Faso au Togo) a opéré une saisie spectaculaire le 23 février 2016. Un trafiquant avait dissimulé dans les parois des portières de son véhicule 16,55 kg d'or qu'il tentait d'exporter illégalement au Togo².

En 2014, selon l'ONG « Public Eye », la Suisse aurait importé pas moins de 7 tonnes d'or depuis le Togo, bien que ce pays ne produise pas ce minerai. L'ONG a remonté la filière jusqu'à des mines artisanales burkinabè. Ainsi, chaque année, des tonnes d'or extrait de ces mines situées essentiellement au nord et à l'ouest du Burkina Faso sont frauduleusement importées en Suisse à partir du Togo.

Présent au Niger depuis plus de 50 ans, Areva exploite l'uranium dans le département d'Arlit, au nord du pays, sur deux sites (Somaïr et Cominak) et construit à proximité, dans le département de Akokan, le futur site d'Imouraren.

Par ailleurs, le très haut degré d'ensoleillement du Sahara pourrait permettre à celui-ci d'abriter de gigantesques panneaux photovoltaïques destinés à fournir de l'énergie solaire aux pays, et aux pays européens soucieux de favoriser le développement durable.

2.2.3 Arrivée des entreprises chinoises

La présence de la République Populaire de Chine (RPC) en Afrique se constate à travers la hausse du commerce bilatéral³ passé de 12,3 milliards de dollars en 2002 à

² Evariste SOMDA, Burkina Faso : lumière sur le trafic de l'or, Actu OMD n°86 de février 2018, repéré à <https://mag.wcoomd.org>

³ Données statistiques du ministère du commerce de la RPC <http://www.mofcom.gov.cn>

40 milliards en 2005 pour s'établir à 55,5 milliards l'année d'après, puis à 72,9 milliards en 2007 (Lafargue, 2009, p. 89).

Tableau 1 : Montant des échanges commerciaux en milliards de dollars depuis 2000

	<i>Importation d'Afrique</i>		<i>Exportation vers l'Afrique</i>		<i>Total du commerce</i>		<i>Évolution</i>
	<i>2000</i>	<i>2007</i>	<i>2000</i>	<i>2007</i>	<i>2000</i>	<i>2007</i>	
<i>États-Unis</i>	<i>29</i>	<i>95,2</i>	<i>10,9</i>	<i>23,6</i>	<i>39,9</i>	<i>118,8</i>	<i>197%</i>
<i>Union européenne</i>	<i>73,1</i>	<i>162,2</i>	<i>57,7</i>	<i>138,1</i>	<i>130,8</i>	<i>300,3</i>	<i>129,6%</i>
<i>RPC</i>	<i>5,56</i>	<i>36,36</i>	<i>4,9</i>	<i>36,5</i>	<i>10,4</i>	<i>72,86</i>	<i>600%</i>

Source : Rapport de l'OMC, Statistique du commerce international, 2007 et 2000

La RPC est aujourd'hui le troisième partenaire commercial de l'Afrique, contrairement aux idées préconçues. Comme l'indique le tableau ci-dessus, le montant des échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique a augmenté de 600% depuis 2000, contre 197% pour ceux entre les USA et l'Afrique (Lafargue, 2009, p.89). L'augmentation du volume du commerce sino-africain est indéniable mais elle résulte d'une augmentation générale du commerce africain avec le reste du monde. Selon les données de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), en 2007, la RPC a acheté 8,6% des exportations africaines contre 3,7% en 2000, loin derrière l'UE avec 38,2%, et les États-Unis avec 22,4%⁴. La progression est tributaire du volume des exportations mais aussi de la nature des biens constitués essentiellement de produits miniers et d'hydrocarbures, dont la valeur s'est fortement appréciée.

En 2008, la CNPC a été adjudicataire d'un contrat de cinq milliards de dollars pour développer et valoriser les ressources pétrolières du Niger. C'est ce contrat que les médias occidentaux présentent comme la preuve de la percée chinoise en Afrique.

2.3 Les trafics et activités criminelles

En 2009, l'ONUDC a estimé que les trafics illicites représentaient 3,8 milliards de dollars US par an. Ce chiffre d'affaire est supérieur au Produit Intérieur Brut de la plupart des pays de la région. Ils servent aussi à financer les activités terroristes.

2.3.1 La drogue

Les groupes terroristes font transiter la drogue (cannabis et cocaïne) par le Sahel pour l'acheminer vers l'Europe et le Moyen-Orient (OCDE, 2018, p.70). L'Office des

⁴ Rapport de l'OMC, Statistiques du commerce international, 2007 et 2000.

Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) considère le pôle formé par le Mali et la Mauritanie comme l'une des trois plus importantes plaques tournantes de la drogue en Afrique de l'Ouest.

Le contrôle de cette région, le Liptako-Gourma, revêt une importance particulière pour les rebelles qui y ont ouvert des corridors pour le trafic de tout genre, essentiellement la drogue. Un avion-cargo rempli de cocaïne a atterri en plein désert⁵ malien. L'équipage s'est volatilisé, ainsi que le chargement, laissant les autorités de la région avec des questions embarrassantes⁶.

La cocaïne, en provenance d'Amérique latine, constitue le « fer de lance » du trafic de drogue, car « elle génère des profits plus importants que n'importe quel autre marché illicite non seulement dans la région mais aussi à l'échelle mondiale » (OCDE, 2018, p.70). Le volume financier lié à ce trafic ainsi que l'absence de marché local font que le narcotraffic impacte substantiellement l'économie illicite et la stabilité de la région (Shaw, Reitano & Hunter, 2014). L'ONUDD a estimé ces trafics illicites à environ 3,8 millions de dollars US par an, car il est difficile d'évaluer l'échelle du trafic de drogue en Afrique de l'Ouest. Un rapport de l'ONUDD réalisé en 2014 attribue le faible taux de saisies à la corruption et à la complicité des services en charge de lutter contre le fléau (ONUDD, 2014a). En effet, dans la nuit du 9 au 10 mars 2019, la police guinéenne a opéré une saisie de 789 kg de cocaïne. Les stupéfiants avaient pour destination Gao, au nord du Mali où sévissent toujours les djihadistes. Parmi les quatre suspects arrêtés, il y a un sénégalais, un bissau-guinéen et deux nigériens dont un conseiller⁷ spécial du président de l'Assemblée nationale. La radio Voice Of America (VOA), qui a relayé l'information le 12 mars 2019, a précisé que l'instabilité et la pauvreté ont favorisé l'implantation, en Guinée-Bissau, de trafiquants de drogue sous la protection de hauts gradés. Le trafic de drogue est par ailleurs aggravé par les liens tissés entre les narcotrafiquants et les groupes terroristes présents au Sahel. A cet effet, Kofi Annan déclarait dans un entretien à la RTS le 22 février 2013 : « Il n'y aura pas de paix au Mali et dans la région si l'on ne combat pas le trafic de drogue ».

⁵ C. Boisbouvier, Mali : le Boeing de la coke, Jeune Afrique, repéré à www.jeuneafrique.com/199826/archives-thematique.

⁶ Ibid

⁷ Il s'agit du conseiller Mohamed Sidy Ahmed, conseiller spécial du président de l'Assemblée nationale Ousseini Tinni

La cocaïne, le cannabis et les méthamphétamines ne sont pas les seuls flux illicites qui transitent par le Sahel. Les tabacs, biens normalement licites, sont commercialisés de façon illicite (ONUDD, 2009). Les cigarettes sont légères et facilement transportables. Dans le monde entier, les groupes armés financent leurs activités avec la vente de tabac illicite (Shelley & Melzer, 2008). Un rapport de British American Tobacco réalisé en 2010, a estimé que les pertes de recettes budgétaires dues au commerce illicite des cigarettes atteignaient 20 à 40 milliards de dollars chaque année (BAT, 2010a).

La région du Sahel joue un rôle important en tant que filière d'acheminement des cigarettes illicites vers l'Afrique du nord⁸. Quant à l'économie locale, ce sont quelques 774 millions de dollars de revenus annuels que ces cigarettes génèrent au plan régional (ONUDD, 2009). Les recettes provenant de ce commerce illicite finance les opérations des groupes terroristes, leur permettent de continuer à trafiquer les drogues et des personnes, et de commettre d'autres actes de violence (Wilson, 2009).

2.3.2 Les armes

La destruction de la Libye a fait échapper à tout contrôle, un important arsenal sophistiqué de ce pays qui partage 4 500 km avec six États. Objets de trafic, les armes prolifèrent dans toute la région notamment dans le triangle Oubari-Sabha-Mourzouk, entre l'Algérie, le Niger et le Tchad. L'ONUDD estime que le flux libyen concerne entre 10 000 et 20 000 armes. De même, le délitement de l'État libyen a aussi favorisé la circulation de mercenaires de l'ancien régime et le retour dans leurs pays de plusieurs immigrés des pays voisins qui doivent retrouver des activités lucratives pour survivre.

Le désert du Nord Mali (Reitano & Shaw, 2015) et la côte atlantique de l'Afrique de l'Ouest (Thompson, 2013) sont également des zones de prédilection pour le trafic des armes. Les armes à feu et les munitions sont des marchandises entrant dans le commerce légal mais elles deviennent illicites car détournées de la chaîne d'approvisionnement légitime (OCDE, 2018, p. 94).

2.3.3 Le trafic humain

Les flux humains, au même titre que les flux de biens licites ou illicites, sont également en plein essor. Aujourd'hui, le Sahara est de moins en moins un espace

⁸ L'Algérie, l'Égypte, la Libye, le Maroc et la Tunisie fument 44% des cigarettes consommées en Afrique ; 80% des cigarettes fumées en Libye sont illicites (ONUDD, 2009).

vide peuplé de nomades. Au contraire, il devient, de plus en plus, un espace plein, peuplé de citoyens sédentarisés, y compris parmi les nomades dont beaucoup abandonnent peu à peu leur mode de vie ancestral pour s'établir dans les nouvelles cités du désert, telles Tamanrasset en Algérie, Sebba en Libye ou encore Arlit au Niger. A elles seules, ces trois villes réunissent une population égale ou supérieure à cent mille habitants. Selon les dernières estimations, le désert du Sahara abriterait environ huit millions d'habitants pour une densité moyenne de 1 hab. /km².

Cependant la plupart des flux des personnes traversent le désert sans l'avoir pour origine ni comme destination. Pour l'essentiel il s'agit de migrants clandestins de l'Afrique subsaharienne cherchant à rejoindre les pays du Maghreb. D'ailleurs ces migrants ne restent pas dans le Maghreb mais cherchent plutôt à gagner l'Europe. Pour ce faire, ils traversent la mer Méditerranée ou bien ils rejoignent Ceuta et Melilla, les deux enclaves espagnoles au Maroc.

Avant la chute du colonel Kadhafi, la Libye représentait l'eldorado des migrants d'Afrique noire, les détournant de l'Europe. Depuis le printemps arabe, cela est révolu. Ces migrants ne trouvent plus d'emploi stable dans la Libye enrichie par l'exploitation pétrolière. Jamais depuis les traites négrières du Moyen Age, le Sahara n'avait souffert autant qu'aujourd'hui le spectacle d'un vaste trafic d'êtres humains, les passeurs tenant aujourd'hui le rôle jadis dévolu aux anciens négriers.

Et pourtant, la présentation faite de la jeunesse africaine cherchant à rejoindre l'Europe par la Méditerranée est amplifiée par rapport à la réalité. En effet les migrations des populations africaines sont internes à l'Afrique (88% du nombre total). Ce sont 12% de la jeunesse africaine qui cherchent à gagner l'eldorado européen ou américain. Sur les 12%, seulement 2% sont des clandestins pratiquant l'immigration irrégulière en Europe via la Méditerranée. Les images et les commentaires véhiculés par les médias européens relèvent plus de la rhétorique politique. Face aux contestations internes et à l'incapacité des pouvoirs politiques européens à trouver les réponses idoines à ces revendications, l'immigration clandestine devient le bouc émissaire pour divertir les peuples.

Le trafic des migrants emprunte le même réseau que celui des armes mais sa destination est l'Europe via Lampedusa et Malte. A ces trafics illicites s'ajoute celui du pétrole, des cigarettes, des médicaments et des déchets toxiques qui transitent par cette région difficile à contrôler par les États.

Chapitre 3 : L'internationalisation des conflits

L'implantation des investisseurs étrangers n'est pas toujours accueillie favorablement par les populations manipulées par des groupes politiques aux agendas cachés. Les prises d'otages sont sources de rançons versées qui servent à financer les activités illicites des groupes terroristes. Dans le but de protéger les entreprises originaires de leur pays, les grandes puissances sont obligées d'intervenir pour sécuriser la zone ouverte au trafic de tout genre.

3.1 Les intervenants dans la lutte contre le terrorisme

En sus des États de la région, des acteurs, étatiques et non étatiques, interviennent dans la lutte antiterroriste au Sahara-Sahel. Il s'agit notamment de la France et des USA. Les autres grandes puissances ont opté de donner leurs moyens à l'ONU.

3.1.1 L'intervention de l'armée française

La politique étrangère de l'UE est guidée par le statut de « soft power ». Elle met donc l'accent sur l'aide au développement, la coopération et le renforcement des capacités opérationnelles au niveau de la région du Sahel. Cette politique est portée par l'Allemagne. Lors de sa visite en mai 2019 au Burkina Faso, la chancelière Angela Merkel a indiqué que ce qui compte pour l'Allemagne, « c'est d'être complémentaire et de miser sur le développement » en se concentrant par exemple sur l'éducation, la gestion des eaux et la restauration des sols dégradés. Pour cela elle a réaffirmé la décision de l'Allemagne d'accorder 20 et 46 millions d'euros respectivement au Burkina Faso et au G5 Sahel pour lutter contre le terrorisme.

Dans le processus de sécurisation du Sahel, c'est donc à la France que l'UE laisse le statut de « hard power ». L'intervention militaire française au Mali est dénommée Serval (Baghzouz, 2013). La France a lancé l'opération Serval au Mali le 11 janvier 2013 alors que l'ONU venait d'adopter à peine la résolution 2085 pour une intervention militaire au Mali. Cette intervention militaire de la France porte d'une part un cachet néocolonialiste et d'autre part la marque de la nouvelle politique africaine de la France dans cette région (Baghzouz, 2013). En effet l'intervention de l'armée française s'est faite sans mandat de l'ONU. La France s'est servie de sa responsabilité historique et de ses intérêts géostratégiques pour s'immiscer dans le processus de stabilisation du Sahara-Sahel. Elle cherche à reconquérir ses anciennes colonies et réaffirmer sa présence sur le continent africain. Le serval est un animal qui vit dans le Sahel. Cet animal passe son temps à pisser dans les alentours pour marquer son territoire. D'ailleurs la France n'en est pas à son premier essai au Mali.

Les éléments de langage choisis par la France lors de ses interventions militaires traduisent ses motivations profondes. Dans sa nouvelle politique de reconquête de l'Afrique, l'armée française a effectué son intervention en République Centrafricaine à travers l'opération Sangaris. Ce nom de code renvoie à un papillon. Apparemment inoffensif, le Sangaris a la particularité de brûler la peau quand il s'y pose. Les brûlures empêchent la sérénité et provoquent un état d'agitation permanente. En effet la République Centrafricaine demeure instable après la fin de l'opération. Vient ensuite l'opération Licorne en Côte d'Ivoire. La licorne est le seul animal capable d'éventrer l'éléphant. Sachant que l'éléphant est le symbole de la Côte d'Ivoire, on pourrait se demander si ce nom de code ne comportait pas les intentions réelles de la France eu égard aux événements qui ont conduit à la chute du président Laurent Gbagbo qui refusait de reconnaître sa défaite aux élections présidentielles. Enfin, après avoir marqué son territoire à l'aide de l'opération Serval, la France s'est installée au Sahel avec l'appui de l'opération Barkhane. L'opération Barkhane est une opération menée au Sahel et au Sahara par l'armée française, qui vise à lutter contre les groupes armés salafistes djihadistes dans toute la région du Sahel. Lancée le 1er août 2014, elle prend la suite des opérations Serval et Epervier. Selon le Larousse la barkhane est une « dune de sable mobile, en forme de croissant, dont les cornes s'allongent dans le sens du vent dominant. L'étymologie du mot barkhane appelle à une réflexion sur le rôle de l'armée française dans la région du Sahel, car la barkhane naît là où l'apport de sable est faible (Mali) et sous des vents unidirectionnels (Burkina Faso et Niger).

Pour reprendre la main dans ses anciennes colonies, la France joue la carte secrète militaire. Elle met en place une stratégie globale de sécurisation de ses investissements en zone de conflit par le biais de l'opération « mission Porter ». Le secteur de la sécurité et de l'armement reste au cœur de la stratégie de présence économique de la France (LC n°788). En début d'année 2019, la « mission Porter » a conduit un groupe de plusieurs réservistes d'entreprises françaises à Ménaka dans le nord du Mali, en vue d'identifier des projets dignes d'intérêt pour les entreprises françaises. L'agence française de développement, le Centre de planification et de conduite des opérations (CPCO), l'Alliance Sahel et le Medef sont entre autres les acteurs publics porteurs du projet (LC n°794, p.1). Ils souhaitent étendre l'expérience à toutes les zones instables du continent à condition que lesdites zones soient dotées de potentiels. Dans le domaine des opérations de maintien de la paix (OMP) des

Nations unies en Afrique, les groupes français sont sous-représentés en termes de commandes d'équipements militaires. Sur une enveloppe globale annuelle de 20 milliards de dollars américain, les acteurs économiques français ne captent que 3%, loin derrière les USA, l'Inde et la Belgique (LC n°794).

Thales⁹ a décroché plusieurs marchés de gré à gré auprès de la mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation du Mali. Néanmoins les parts de marché françaises auprès de cette mission onusienne sont jugées insuffisantes au regard de l'engagement de la France dans la sous-région. Les entreprises françaises évoluant dans l'industrie de la défense tels Airbus, Naval Group, Eurocopter, Safran ainsi que les acteurs de la logistique et des services tels Bolloré Transport & Logistics, Total ou encore Sodexo sont intéressées par le marché des OMP. Par ailleurs, d'autres entreprises ont déjà emporté des contrats afin d'accompagner le G5 Sahel, force soutenue par la France et financée par l'Arabie saoudite (LC n°779, LC n°779). Par exemple le constructeur Arquus (ex Renault Trucks Defense) est adjudicataire pour la livraison de blindés légers BASTION aux cinq pays du G5 Sahel. Ce marché est financé en partie par l'Union européenne dans le cadre de l'African Peace Facility (LC n°794).

3.1.2 L'aide militaire américaine

Pour mener l'enquête sur le Boeing de la cocaïne, la police malienne est épaulée par les limiers d'Interpol et par des experts américains de la Drug Enforcement Administration venus spécialement d'Arlington en Virginie via le Niger. Le directeur exécutif de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, Antonio Maria Costa, avait alors exprimé sa crainte de voir la situation remettre en cause l'équilibre de la sous-région, en ces termes : « La puissance exponentielle du trafic de drogue menace de faire de la région un épice de non-droit et d'instabilité¹⁰ ». La lutte contre ce fléau couplé du terrorisme est menée par un groupe de pays occidentaux sous l'égide des USA qui ont installé plusieurs bases militaires dans la région.

La base militaire américaine installée au Burkina Faso répond à la stratégie de contrer l'implantation des groupes terroristes dans la région. La lutte contre le terrorisme est holistique et exige l'anéantissement des sources de financement de ce fléau. A cet effet, le ministre burkinabè de la sécurité a dit, lors des réunions sur la

⁹ Groupe français d'électronique spécialisé dans l'aérospatiale, la défense, la sécurité et le transport.

¹⁰ A. Diouf & M. Meunier, Risque de contagion en Afrique de l'Ouest, Jeune Afrique, repéré à www.jeuneafrique.com/54205/societe/

« contribution de l'ONUSC à la stratégie intégrée de l'ONU au Sahel » que le terrorisme, le trafic de drogue et la criminalité transnationale organisée sont les principales causes de la détérioration de la crise qui a éclaté au Sahel.

Selon un des grands penseurs de la géopolitique, Samuel Huntington, le monde post guerre froide vit une domination uni-multipolaire américaine. En effet, les USA et leur allié traditionnel (UE) veulent imposer leur vision du monde au reste des nations, en utilisant les institutions internationales telles que l'ONU et l'OTAN. Le domaine des études de sécurité est la branche des relations internationales qui s'intéresse aux questions de sécurité. Il s'agit d'une thématique de recherche née au début de la guerre froide, principalement aux USA, et qui n'a été absorbée par les relations internationales que progressivement (Buzan & Hassen, 2009). Elle se distingue par l'importance accordée à la question de l'usage de la force au sein des relations internationales (Liégeois, LSPRI 2330, p.12). Des drogues illicites, des êtres humains, du pétrole, des cigarettes, des médicaments de contrefaçon, des armes à feu et des déchets toxiques transitent illégalement par la région du Liptako-Gourma. L'intervention de l'ONUSC dans la région a pour but de soutenir le renforcement d'une justice pénale accessible, efficace et responsable, et de systèmes et capacités d'application de la loi, afin de combattre le crime organisé, le terrorisme, la corruption et l'impunité de manière efficace. La stratégie pour les USA, à travers l'ONUSC, se concentre sur la création de capacité au niveau national et sur la coopération régionale afin d'intercepter aux frontières tout le trafic illicite qui pourrait alimenter des réseaux terroristes capables de frapper les USA.

3.1.3 La présence de l'ONU : Casques bleus et HCR

Au Sahel, l'ONU intervient à un double niveau : au plan militaire et dans l'humanitaire à travers ses institutions spécialisées tels le HCR et l'ONUSC

La mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) est une opération de maintien de la paix des Nations unies au Mali. Créée le 25 avril 2013 par la résolution 2100 du Conseil de sécurité, elle est la composante principale de l'intervention militaire au Mali. Le déploiement maximal de la MINUSMA autorisé par l'ONU est de 12 640 personnels dont 11 200 soldats (Ayrault, 2013). Elle remplace la mission internationale de soutien au Mali (MISMA) créée alors par l'Union africaine.

Une autre force, à vocation régionale, est créée par cinq États (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad) du Sahel : le G5 Sahel. Il s'agit d'un cadre institutionnel

de coordination et de suivi de la coopération régionale en matière de politiques de développement et de sécurité. Le G5 Sahel s'est doté d'une convention¹¹ signée le 19 décembre 2014. En juin 2017, un groupe de pays conduit par la France demande (LCI, 7 juin 2017) au Conseil de sécurité d'approuver le déploiement de la force G5 Sahel et de lui accorder un financement dans le cadre de la lutte anti-terroriste. Le 21 juin, le Conseil de sécurité adopte la résolution 2391(AFP, 20 juin 2017). Au plan militaire la force dispose de deux composantes.

La composante militaire de l'intervention onusienne au Sahel s'est déployée quatre fois entre mai et juin 2018. La première opération, baptisée « Irgoka », s'est déroulée du 18 au 30 mai. Son champ d'action a couvert la zone située entre Markoye (Burkina Faso), Wanzarbé et Inates (Niger). Les casques bleus de la force G5 Sahel étaient composés d'éléments des détachements burkinabè et nigériens qui ont opéré en coordination avec l'opération Barkhane et les forces armées nationales des deux pays. Du 13 au 24 juin, la deuxième opération dénommée « Gourma » a ratissé la triple frontière Mali-Niger-Burkina Faso. Gourma a également connu la participation de deux bataillons composés de soldats de chacun des trois pays. Cette opération visait à couper les éventuelles chaînes d'approvisionnement des terroristes.

Enfin, le troisième déploiement a enregistré deux opérations simultanées dans le but de sécuriser la frontière nord entre le Niger et le Tchad : L'opération « Odossou » a couvert le secteur Est de la frontière tandis que l'opération « EL Emel » s'est occupée de la partie Ouest.

La composante police civile a enregistré plusieurs missions avec l'appui de l'ONUSC. Ainsi elle s'est rendue à Niamey les 30 et 31 juillet 2018, à Ouagadougou les 1er et 2 août, à N'Djamena les 15 et 16 août, à Bamako les 13 et 14 septembre, et à Nouakchott les 10 et 11 octobre 2018.

¹¹ Accueil- SECRETARIAT PERMANENT DU G5 SAHEL repéré à <https://www.g5sahel.org/index.php>.

Le handicap majeur de la force G5 Sahel réside dans son financement. Plusieurs pays se sont engagés à contribuer mais la plupart n'ont pas encore franchi le cap de promesse. En effet, sur le total des montants annoncés, 45,9% ont été soit décaissés, soit affectés à des procédures de passation de marchés en cours, et 6,1% font l'objet de procédures imminentes.

Tableau 2 : État de décaissement des fonds annoncés à l'appui du G5 Sahel

<i>Organisation/ pays</i>	<i>Montant décaissé</i>	<i>Décaisse - ment en cours</i>	<i>Demande soumise et approuvée</i>	<i>Offre finalisée</i>	<i>Contrib utions reçues</i>	Total
G5 Sahel			50,00			50,00
Union européenne	7,94	1,50	63,97	11,60		85,01
Pays membres/Unio n européenne	7,97	20,08	26,70	1,10	1,03	56,88
Pays non membres/Unio n européenne			12,60	12,60	198,46	223,66
Total	15,91	21,58	153,27	25,30	199,49	415,55

Source : Rapport n° S/2018/1006 novembre 2018 du Conseil de sécurité de l'ONU

Dans le domaine humanitaire, les institutions spécialisées de l'ONU sont très actives sur le terrain. Les populations fuyant les batailles entre les opposants islamistes et les forces de sécurité sont accueillies par le HCR. En effet, HCR-Mali affirme avoir accueilli plus de 5 000 personnes arrivées du Burkina Faso voisin. A l'intérieur du Mali, le directeur général du HCR, Filippo Grandi, se dit préoccupé par les informations lui parvenant selon lesquelles la violence intercommunautaire dans la région du centre et du nord du Mali serait dramatique. Cette violence a entraîné un déplacement massif de population. Le Burkina Faso a accueilli plus de 23 000¹² réfugiés maliens qui vivent dans deux camps regroupés de la région du Sahel, à la frontière avec le Mali.

Pour les besoins des déplacés, le HCR a déjà livré, depuis ses entrepôts de Douala au Cameroun et Accra au Ghana, 95 tonnes de matériel de secours au Niger et 62 tonnes au Burkina Faso. Ce matériel est composé de couvertures, de matelas, de bâches en plastique et de batteries d'ustensiles de cuisine.

¹² <https://www.unhcr.org>

3.2 L'enjeu stratégique de l'eau

Depuis trois décennies, un nouveau concept régit les questions environnementales : le développement durable. Étroitement lié à des enjeux de société, dont l'environnement et la gestion de l'eau font partie, il se propose de mettre en cohérence les aspects sociaux, environnementaux, économiques et culturels pour créer un modèle de développement régulant les inégalités.

Le Sahara était autrefois une savane tropicale herbeuse qui s'est progressivement asséchée, faisant place au plus grand désert de notre planète. Mais, sous le sable et les rochers se cache une nappe d'eau gigantesque qui parvient à se renouveler malgré une pression humaine de plus en plus forte.

3.2.1 Les réserves aquifères

En recherchant le pétrole, les États et les sociétés pétrolières ont découvert, à plusieurs centaines de mètres sous terre, d'immenses réserves d'eau qui, pour la plupart, seraient non renouvelables appelées nappes fossiles. Le système aquifère du Sahara s'étend sur une surface égale à presque deux fois la superficie de la France métropolitaine et recèle plus de 30 000 km³ d'eau. Cette eau a été accumulée au cours des périodes humides qui se sont succédé depuis un million d'années. Ce réservoir d'eau souterraine, parmi les plus grands du monde, a permis le développement urbain et agricole des régions semi-arides de la Tunisie, d'Algérie et de la Libye au cours des trente dernières années.

Selon une étude menée par des chercheurs de l'IRD et publiée dans *Geophysical Research Letters*, les nappes d'eau du système aquifère du Sahara se renouvellent. En effet l'eau souterraine du Sahara était considérée comme « fossile » c'est-à-dire non renouvelable, comme le pétrole qui est exploité jusqu'à épuisement du gisement. Les précipitations dans la région semblaient trop faibles et l'évapotranspiration trop grande pour recharger significativement les nappes profondes. Mais les chercheurs viennent de montrer qu'en réalité, les nappes du système aquifère du Sahara septentrional, de leur nom exact, sont aujourd'hui encore alimentées. La recharge a pu être quantifiée grâce à une nouvelle méthode de mesure par satellite à travers la mission GRACE¹³. Ainsi les eaux de pluies et de ruissellement apportent en moyenne au système 1,4 km³ par an, soit environ 2 mm par an sur la surface d'alimentation des nappes.

¹³ Gravity Recovery And Climate Experiment. Mis en orbite depuis 2002 par la NASA et le centre aérospatial allemand, GRACE mesure les variations du champ de pesanteur terrestre.

Dans un environnement aride, où les précipitations sont presque inexistantes, cette ressource que constitue l'eau, est vitale. Elle constitue un complément indispensable aux eaux de surface, présentes seulement dans les oasis, exceptée la seule eau courante de surface, le Nil, qui prend sa source dans la région des Grands Lacs et traverse ensuite le désert jusqu'à la Méditerranée.

3.2.2 Le changement climatique

Le réchauffement climatique est un phénomène physique relativement simple à comprendre : en affectant l'équilibre entre le rayonnement solaire entrant et le rayonnement infrarouge sortant, les gaz à effet de serre anthropiques augmentent le bilan énergétique de la Terre ; ce qui entraîne son réchauffement. Ce que l'on comprend moins c'est la simultanéité de phénomènes contradictoires. Ce sont des pluies diluviennes qui s'abattent par-ci, alors que par-là la sécheresse sévit.

Les effets du changement climatique se font ressentir à l'échelle mondiale, mais toutes les régions ne sont pas impactées de la même manière. Une étude publiée dans la revue *Proceedings of the National Academy of Sciences* dénonce qu'au cours des 50 dernières années, le réchauffement climatique a creusé les inégalités entre pays, « freinant la croissance dans les pays les plus pauvres tout en stimulant la prospérité dans les pays les plus riches ». En effet, les changements dans les précipitations et la sécheresse ont entraîné une pénurie de terres pastorales et agricoles, déclenchant des violences sectaires et intercommunautaires dans le Sahel où cohabitent éleveurs et agriculteurs. Selon Daniel Dickinson, journaliste à ONU news, « la marginalisation socioéconomique a ainsi exposé les populations, notamment les jeunes, au risque de l'extrémisme violent et a offert un terrain fertile à leur recrutement par des groupes tels que Boko Haram ». L'humanité se rappelle que ce sont les pénuries alimentaires qui ont facilité le recrutement des rebelles au Burundi. Les violences et difficultés que connaît la région ne sont pas uniquement liées à la rébellion, mais aussi à la diminution des terres exploitables et à l'évolution imprévisibles des ressources en eau. Les aléas climatiques contribuent à accroître les conflits sur l'accès aux ressources et peuvent servir de catalyseur à la violence. En sus des conflits liés aux droits d'accès à l'eau, la sécheresse est également un facteur d'influence dans la migration vers les zones urbaines.

Le changement climatique complique encore la situation dans cette région où le sous-développement, la pauvreté endémique, la criminalité généralisée et la violence exposent déjà la population à d'immenses risques. L'augmentation de la violence est

une autre source de préoccupation. Elle a notamment fait 1 686 morts au Mali en 2018 contre 949 en 2017 et 320 en 2016, selon les données du groupe de recherche Armed Conflict Location & Event Data Project. Les zones de tension s'étendent également, du nord du Mali vers le centre du pays et le long des frontières avec le Niger et le Burkina Faso. Quelle que soit l'influence du changement climatique sur les violences, il apparaît que les communautés sont plus menacées lorsqu'elles sont touchées par les deux phénomènes.

Il est donc évident que le lien est établi entre changement climatique et conflits armés. Le 11 janvier 2018, le Conseil de sécurité de l'ONU a débattu sur la question suivante : le réchauffement climatique favorise-t-il les conflits armés ? Les discussions ont abouti à la conclusion, une fois de plus, que le changement climatique était un « multiplicateur de menaces ». Autrement dit, le changement climatique exacerbe les tensions politiques, sociales, et économiques préexistantes. La situation autour du lac Tchad en est un exemple illustratif (cf. Annexe 9).

Le bassin du lac Tchad se situe dans une région à cheval entre le Niger et d'autres pays. Dans les années 1960, le lac s'étendait sur environ 25 000 km². Aujourd'hui, suite aux changements climatiques et à la surpopulation, le lac ne couvre plus qu'un dixième de cette superficie. A ce rythme, il pourrait disparaître entièrement dans 20 ans. La région, fortement vulnérable au changement climatique, est caractérisée par une pauvreté extrême. L'assèchement du lac n'a fait qu'attiser les tensions économiques et sociales qui s'y jouaient. C'est dans cette situation précaire qu'est apparu un groupe terroriste : Boko Haram. Secte islamique au départ, Boko Haram s'est mué en un groupe armé en 2009 au Nigeria, et s'est étendu jusqu'au Cameroun, au Tchad et au Niger. Depuis lors la situation écologique préoccupante de la région a fait place, aujourd'hui, à la crise humanitaire et à la lutte contre le terrorisme. La sécurité est un levier d'action international. A ce propos, Cournil et Meyer ont écrit que l'aspect sécuritaire du changement climatique est un moyen de porter le sujet dans les plus hautes sphères politiques, mais également de débloquer l'aide internationale (Cournil & Meyer, 2014).

3.2.3 Le stress hydrique

L'eau douce disponible, seule ressource utilisable, est en quantité invariable alors que la population ne cesse d'augmenter et que la demande en eau est en pleine progression. L'eau recouvre 72% de la surface du globe pour un volume total estimé à 1 400 millions de km³. Au cours des siècles passés, l'homme n'a pas endommagé

la disponibilité en eau. Mais les aménagements et la maîtrise de l'eau disponible dans la nature ont transformé le régime des eaux et perturber leurs fonctions naturelles. L'eau devient un enjeu stratégique pour le développement durable.

En 4,6 milliards d'années, il a été estimé que la quantité d'eau perdue correspond à une hauteur de 3 mètres sur la totalité de la surface de la terre (BRGM-2011). On peut en déduire une bonne constance des volumes d'eau provenant des mers intérieures, des océans mais aussi de certaines nappes souterraines qui représentent 97,5%¹⁴ du volume. Notre planète est donc la planète de l'eau salée. L'ensemble des eaux douces représente à peine 2,5%¹⁵ du volume global. Dans ce faible pourcentage il faut déduire les glaces et les neiges permanentes à hauteur de 2,1%. L'eau douce disponible n'est donc que de 0,7% du volume global. Ce taux englobe les réservoirs naturels ou artificiels et les nappes souterraines dont la faible profondeur permet l'exploitation à des coûts abordables.

La répartition géographique réelle de l'eau sur la Terre montre une réalité bien éloignée de ces moyennes. Les contrastes dans la répartition de l'eau liquide et solide renforcent les disparités dans la répartition de l'eau atmosphérique. Il existe, en effet, de grandes différences régionales liées aux variations de rayonnement solaire, qui ont une incidence entre les pôles et l'Equateur et d'Est en Ouest, selon les circulations atmosphériques et les barrières de reliefs. L'essentiel de l'eau atmosphérique se trouve particulièrement le long des Tropiques, zones d'intense évaporation des eaux chaudes de la surface océanique.

L'Organisation Mondiale de la Santé considère qu'il y a :

- Stress hydrique, si un être humain dispose de moins de 1 700 m³ d'eau par an ;
- Pénurie, avec moins de 1 000 m³ par an.

L'annexe 10 donne la cartographie mondiale sur la disponibilité en eau douce par bassin.

En 1995, l'Afrique saharienne disposait d'énormes quantités d'eau douce. Mais la profondeur de ces eaux n'a pas facilité leur mise à disposition pour la population eu égard aux coûts exorbitants qu'il fallait déployer. De nos jours, la réalité est tout autre. En effet, l'installation des sociétés d'exploitation minière dans la région s'est

¹⁴ Futura Planète, Combien y a-t-il d'eau douce dans le monde ?, repéré à <https://www.futura-sciences.com>

¹⁵ Ibid.

accompagnée de projets à filets sociaux qui ont enregistré la construction de réservoirs artificiels (forages et barrages). Ces réservoirs pompent l'eau des nappes souterraines. Ces nappes iront s'amenuisant. Pour cette raison, les projections prévoient une baisse drastique de la quantité d'eau contenue dans les nappes souterraines. A cet effet, Alan MacDonald, principal auteur d'une étude publiée le 20 avril 2012 par la revue de l'Institut de Physique *Environment Research Letters*, fait cette mise en garde : « *Les puits à haut rendement ne devraient pas être développés sans une compréhension minutieuse de l'état des eaux souterraines locales* ».

En 2007, plusieurs régions dont l'Afrique saharienne affichaient une vulnérabilité, souffraient de stress hydrique, voire déjà en situation de pénurie. Selon les indicateurs de l'OMS, 1,4 milliards de personnes subissent des pénuries d'eau, car vivant avec moins de 1 000 m³ par an (BRGM-2011). Dans certains pays, moins de 40% de la population a accès à l'eau potable. C'est le cas de la Mauritanie. De même, la Libye fait partie des pays disposant de ressources en eau douce extrêmement faibles, voire nulles.

Au Mali, au Burkina Faso et au Niger, la carte de l'insécurité et celle de la faim se sont superposées, la raréfaction des ressources pouvant conduire à des affrontements meurtriers. L'amenuisement des ressources naturelles résulte du dérèglement climatique. Il constitue, avec la croissance démographique non maîtrisée, les causes profondes de l'insécurité au Sahel. A cet effet, Gilles Chevalier, coordonnateur du groupe des Nations unies sur la résilience en Afrique de l'Ouest, affirme que la radicalisation n'est qu'une conséquence de facteurs qui s'entremêlent et sont à l'origine des privations subies.

3.3 Analyse critique

Au-delà des clivages ethniques et religieux qui engendrent des conflits de cohabitation entre population, l'intérêt de l'analyse géopolitique réside dans l'intervention des grandes puissances. Pourquoi tout le monde veut être au Sahara-Sahel ?

3.3.1 L'expansion islamique au Sahel

Depuis l'explosion des violences en 2007 dans l'espace saharo-sahélien du fait des actions salafistes se réclamant membres d'Al-Qaida dans les pays du Maghreb Islamique (AQMI), le Sahel préoccupe particulièrement les grandes puissances. En application du droit international, elles y interviennent au nom du droit et du devoir d'ingérence pour protéger les populations. Mais le droit humanitaire qui motiverait la

présence américaine et française au Sahel se révèle être un prétexte. En réalité il s'agit d'une lutte pour le contrôle des routes transsahariennes de la lucrative contrebande de cigarettes, de drogue et d'armes. Par l'expérience vaincue en Afghanistan, les USA savent que ce commerce illégal est la principale source de financement du terrorisme.

La montée en puissance des milices islamiques au Liptako-Gourma est le résultat de la stratégie des grandes puissances (France et USA notamment) qui ont créé ces forces comme une armée par procuration dans leurs guerres pour les changements de régime, au début au Moyen-Orient, puis en Afrique. En effet, les racines de l'embuscade nigérienne peuvent être attribuées à la guerre de 2011 des USA et de l'OTAN en Libye, laquelle guerre a entraîné le renversement et l'assassinat du guide libyen. Pour atteindre leur objectif, les grandes puissances avaient cultivé et armé divers groupes militants islamiques liés à Al-Qaïda¹⁶.

En 2012, à la suite d'un coup d'État appuyé par les américains et les français contre le gouvernement malien, les rebelles touaregs du nord du Mali (issus des groupes islamistes jadis utilisés en Libye)¹⁷ ont profité du chaos pour organiser une rébellion. Lorsque les militants touaregs ont commencé à prendre le contrôle des villes et des territoires pénétrant dans le sud du Mali, la France, appuyée par le gouvernement OBAMA, a déployé 4 000 militaires pour neutraliser la rébellion et stabiliser le gouvernement mis en place à Bamako.

Longtemps épargné par les groupes armés actifs au Sahel, le Burkina Faso, après la chute du régime COMPAORE, va se retrouver confronté à des attaques de plus en plus fréquentes et meurtrières, visant essentiellement la partie nord du pays. Cette insécurité résulte en grande partie d'une extension du conflit malien¹⁸.

3.3.2 Ruée vers l'Afrique utile : le nerf de la guerre

En déployant les forces spéciales américaines au Niger, le gouvernement américain les avait chargées de fournir des formations, de la logistique et des renseignements pour aider l'armée nigérienne à combattre les militants affiliés à Al-Qaïda au Mali, et à Boko Haram au Nigeria. Mais la mort, le 4 octobre 2017, de quatre « bérets verts » des forces spéciales américaines au Niger a donné un aperçu rare des opérations militaires américaines de grande envergure sur le continent africain en général, et en

¹⁶ Antonin Tisseron, Enchevêtrements géopolitiques autour de la lutte contre le terrorisme au Sahara, Hérodote N°142, pp. 98-107.

¹⁷ Ibid

¹⁸ International Crisis Group, Rapport Afrique N°254 du 12 octobre 2017, p i.

Afrique de l'Ouest en particulier. C'est la raison pour laquelle le gouvernement américain a été contraint de reconnaître que « la guerre a changé de nature en Afrique ».

L'ampleur de l'expansion militaire américaine au Sahara fait partie de la nouvelle ruée vers l'Afrique utile qui consiste en une course à la domination économique sur les vastes ressources naturelles du continent. Cette course menace de transformer tout le continent en un vaste champ de bataille.

Derrière le déploiement militaire de la France, se trouvent les intérêts économiques que la France vise à protéger non seulement au Mali mais aussi dans l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest, région qui faisait autrefois partie de son empire colonial. Au Niger, le géant énergétique français, Areva, a mis en place des opérations minières pour extraire les riches ressources en uranium du pays. Les gisements d'uranium du Niger exploités par Areva assurent le tiers des approvisionnements des centrales nucléaires françaises. Il est de plus en plus difficile de convaincre les populations locales que l'action militaire occidentale sert à autre chose qu'à perpétuer l'exploitation du sous-sol.

Pour obtenir un meilleur de sa production pétrolière, le Niger envisage de diversifier les partenaires. La hausse de la production d'hydrocarbures passe avant tout par une meilleure exploration du territoire nigérien. Trois entreprises sont présentes dans le secteur pétrolier au Niger : le chinois CNPC, le britannique Savannah Petroleum et l'algérien Sonatrach.

3.3.3 Extension des zones d'influence des grandes puissances

La politique étrangère systémique fournit les raisons pour lesquelles les USA soutiennent l'UE dans cette région. Les interventions militaires américaines dans le Sahara doivent être considérées comme un effort consenti pour déjouer l'influence économique croissante de la Chine sur le continent. L'Europe n'occupe plus la première place dans les échanges commerciaux des pays de la région. Ces dernières années, Pékin a conclu des accords d'investissement avec les gouvernements africains dans presque tous les domaines de l'économie. Face à l'incapacité de l'UE à contrer l'expansion chinoise, les USA suppléent.

Le 7 juillet 2014, la chambre américaine du commerce (AMCHAM) a officiellement lancé ses activités au Burkina Faso. Les missions que s'est fixées cette nouvelle représentation de Amcham sont entre autres : favoriser l'amélioration de l'environnement des affaires pour les entreprises américaines au Burkina Faso, et

sensibiliser les entreprises et citoyens burkinabè à se joindre à Amcham Burkina pour atteindre le marché américain. A l'occasion de la cérémonie de lancement, l'ambassadeur des USA au Burkina Faso, monsieur Tulinabo Mushingi, a soutenu que l'installation de Amcham va « renforcer la coopération bilatérale des deux pays car, selon lui, les entreprises américaines accordent beaucoup d'importance à la coopération commerciale avec le Burkinabè ». Le représentant du ministre burkinabè du commerce a été plus clair dans son allocution en déclarant que l'installation de la chambre de commerce américaine au Burkina va « améliorer la compétitivité des entreprises exportatrice burkinabè et intensifier les échanges commerciaux entre le pays de l'oncle Sam et celui des hommes intègres ».

En effet, l'AGOA qui constitue un engagement politique fort du gouvernement américain pour libéraliser les échanges commerciaux avec l'Afrique a expiré en 2015 alors que son objectif était loin d'être atteint. Cet avis était partagé par la chambre de commerce et d'industrie du Burkina présente à la cérémonie, qui a dit espérer que Amcham fasse « connaître davantage l'AGOA aux exportateurs burkinabè en vue d'en faire un important levier de croissance de leurs entreprises ».

Néanmoins, les intérêts américains dans le Liptako-Gourma restent essentiellement militaires comme ce l'est dans la plupart des pays africains. En 2013, l'AFRICOM, le commandement américain pour l'Afrique, dernier né des commandements régionaux opérationnel (Pham & Campbell, 2014), a mené en Afrique 55 opérations, 10 exercices et 481 « activités de coopération dans le domaine sécuritaire », déclarait le général Rodriguez au Congrès en mars 2014¹⁹. Ainsi, de la Mauritanie aux Seychelles, les Américains tissent en toute discrétion un vaste réseau de bases militaires dont l'objectif est de surveiller les organisations terroristes, lutter contre la piraterie et d'assurer la sécurité des compagnies pétrolières. L'existence d'un réseau discret de bases militaires américaines a été révélée par le *Washington Post* le 14 juin. Selon le quotidien américain, ces bases discrètes sont supervisées par les forces spéciales, mais gérées en grande partie par des sociétés privées américaines.

En clair, le résultat de l'intervention militaire américaine profite plus aux capitaux étrangers installés sur les territoires surveillés. Pour les besoins de surveillance par exemple, Washington a recours à des sociétés privées qui fournissent les appareils et l'équipage. L'une des bases les plus importantes en termes de position stratégique est

¹⁹ Audition du général Rodriguez : « Statement of Gal David Rodriguez, Commander, US AFRICA COMMAND Before the Senate Armed Service Committee Posture Hearing », 4 mars 2014.

celle de Ouagadougou. Une soixantaine d'américains y travaillent le plus discrètement possible pour entretenir des Pilatus PC-12 qui sillonnent le Sahara-Sahel²⁰.

Dans le même article, *Jeune Afrique* a fait un encadré qui donne plus de précisions en ces termes : *Au cours des dix dernières années, le Pentagone a renforcé ses liens avec des « contractants », des sociétés privées spécialisées, pour des opérations de sécurité... Dans les années 1990, la proportion était de 1 civil pour 5 militaires. Désormais, elle s'établit à 1 pour 10.* Malgré la remise en cause de telles méthodes, les USA ont demandé aux entreprises privées de prendre en charge la surveillance et la collecte des informations dans le Sahara-Sahel. Ce sont elles qui fournissent les avions, les pilotes, les mécaniciens et les analystes de données, tout en garantissant la discrétion exigée par le Pentagone eu égard au fait que leur personnel ne relève pas de l'armée.

Menée au Mali depuis janvier 2013, l'opération militaire française «Serval » s'est achevée en juillet 2014. Elle est aussitôt remplacée par un autre dispositif élargi aux pays de la région, l'opération « Barkhane ». Cette opération va enregistrer la participation des USA et de la Grande Bretagne. Officiellement cette intervention étrangère devait soutenir l'effort des troupes maliennes contre les groupes armés ayant pris le contrôle de l'Azawad, la partie nord du pays. Elle visait à rétablir la paix et à vaincre le terrorisme. Depuis lors, les civils et les militaires continuent d'être pris pour cibles par des djihadistes qui multiplient les attentats et les coups de main.

En octobre 2015, le Niger et les USA ont signé un accord militaire sur la « sécurité et la bonne gouvernance » qui prévoit que les deux pays s'engagent à travailler ensemble dans le domaine de la lutte contre le terrorisme. Officiellement 800 soldats américains sont déployés sur le terrain, mais leur nombre pourrait augmenter, le Niger étant devenu le deuxième pays africain d'où les Américains pourront lancer des attaques avec des drones, après Djibouti. En effet les deux pays ont signé le 4 octobre 2017 un accord autorisant l'armement des drones américains déployés dans le nord du Niger²¹. A la suite de cet accord, le secrétaire américain à la Défense, James Mattis, a déclaré, le 21 octobre 2017, aux législateurs que l'armée américaine entendait modifier sa stratégie anti antiterroriste en Afrique. En fait le Pentagone va

²⁰ Remy Carayol, Etats-Unis : leur guerre secrète en Afrique, *Jeune Afrique*, repéré à www.jeuneafrique.com/140960/POLITIQUE/etat-unis-leur-guerre-secret-en-afrique.

²¹ New York Times du 06 décembre 2017.

désormais recourir à la force meurtrière contre les terroristes présumés en Afrique, et placer l'autorité de décision entre les mains des commandants américains sur place. Quant à la Chine, elle est devenue, depuis le début du XXI^e siècle, un acteur économique de premier plan. Elle est intéressée par les gisements de matières premières et d'hydrocarbures. Par l'entremise des relations commerciales, la Chine ambitionne de nouer avec l'Afrique un partenariat politique lui assurant une forte influence au sein de la communauté internationale (Lafargue, 2009, p.88). Les analystes géopolitiques n'apprécient pas positivement la présence de la République Populaire de Chine (RPC) en Afrique. Les arguments ne manquent pas pour en dénoncer les conséquences négatives. En effet, du fait de son statut de soft power, les puissances occidentales estiment que la RPC accorde peu d'importance, dans ses relations diplomatiques, aux valeurs de démocratie et de respect des droits de l'homme. Pourtant une analyse rigoureuse révèle que les intérêts économiques chinois sur le continent africain restent encore limités, même si la progression de l'influence de la RPC sur le continent est évidente.

En somme, pour comprendre ce qui arrive au Sahel, il faut aller au-delà de la région sahélo-saharienne. Car, il s'agit d'enjeux géostratégiques en compétition depuis des millénaires (cf. Annexe 11). L'enjeu, c'est d'abord le contrôle des frontières occidentales. Afin d'empêcher que la misère venue d'Afrique et la drogue venue d'Amérique Latine n'atteignent l'Europe, il faut contrôler le Sahel. Le deuxième enjeu est que le Sahel regorge de ressources naturelles telles l'uranium, l'or, le pétrole et l'eau douce. Ce sont autant de ressources indispensables aux pays développés pour se maintenir au rang de puissance mondiale. Ainsi, tout le monde veut être au Sahel, parce que les rentes de criminalité extraordinaire qu'il y a dans le Sahel sont importantes. L'une des plus importantes voies de trafic de drogue dans le monde pour irradier en Europe passe par le Sahel. On y trouve donc les narcotrafiants ainsi que le trafic de migrants.

CONCLUSION GENERALE

Les solutions aux actes terroristes, à l'insécurité qui règnent aujourd'hui dans la bande sahélo-saharienne sont aussi variées que les causes de ces conflits. En effet il ne faut pas envisager les solutions seulement sous l'angle militaire mais il faut voir la chose de façon holistique. Parce que les motivations profondes qui ont amené ces différents actes terroristes, ces différents conflits armés à s'installer dans cette partie de l'Afrique sont nombreuses.

D'abord il y a les cartels de drogue qui exploitent cette région du monde très peu contrôlée ; rappelez-vous : c'est un vaste désert aux conditions de vie difficiles, donc très peu habitée, seulement habitée par des peuples nomades qui s'y connaissent ne serait-ce que pour l'orientation puisqu'il n'y a pas de routes. Donc ces cartels de drogue profitent du vide organisationnel, administratif et sécuritaire qui prévaut dans cette région pour faire prospérer leur business

L'Europe est le premier consommateur de drogues fortes au monde. Pendant longtemps elle s'approvisionnait directement à partir de l'Amérique et du Moyen-Orient. Aujourd'hui les contrôles aux frontières ont été renforcés rendant presque impossible le passage de ces drogues de l'Amérique latine en Europe ou du Moyen-Orient en Europe. Donc les cartels ont trouvé en la bande sahélo-saharienne une zone de transit qui leur est favorable puisque très peu maîtrisée par les pouvoirs centraux. Rappelez-vous le Boeing de la cocaïne qui a atterri en plein désert malien. Jusqu'aujourd'hui nous ne savons pas ce que ce Boeing transportait. Mais de plus en plus, les recherches universitaires tendent à dire que l'avion était bourré essentiellement de cocaïne qui a transité par le désert pour l'Europe. Donc cette zone est devenue une zone de transit pour la drogue produite par les cartels sud-américains.

C'est exactement la même chose pour l'opium produit en Afghanistan qui ne peut plus accéder directement en Europe, et qui suit le corridor « Moyen-Orient Afrique Europe ». Malheureusement ce trafic a été couplé d'actes islamiques puisqu'il existe les réseaux de l'EI pour arriver dans la bande sahélienne. Que ces drogues viennent de l'Amérique latine ou de l'Afghanistan remontent en Europe via le Maghreb, d'où aujourd'hui le problème de l'immigration.

Quand l'Europe lutte contre l'immigration ou lorsque le Président Sarkozy parle d'immigration choisie, ce n'est pas seulement la qualité des immigrés qui est mise en cause mais aussi la licéité des activités menées par les immigrés.

A côté de ce problème, il y a aussi le fait que l'Occident, essentiellement les USA et la France, ont créé un désastre dans le Maghreb avec l'assassinat du colonel Kadhafi en Lybie. Il s'agit d'une guerre américaine sous-traitée par la France. Mais pour arriver à leur fin, ils ont dû faire recours à des mercenaires qui étaient essentiellement des Touaregs et des berbères qui vivent dans la bande sahélo-saharienne.

Ce sont eux qui sont allés sur le champ des opérations en Lybie. Ce sont eux qui ont procédé à l'élimination physique du colonel Mouammar Kadhafi, avec des armes fournies par l'Occident. Aujourd'hui on pourrait se demander si le Boeing de la cocaïne transportait seulement de la cocaïne ou il y avait des armes qui ont servi aux actes commis en Libye.

De nos jours ces mercenaires se retrouvent sans parrain puisque les ordonnateurs occidentaux ne sont plus aux affaires. Ils ont perdu le contrôle du terrain en territoire libyen et sont menacés par les nouveaux hommes forts installés en Libye. C'est ainsi que les combattants d'hier se sont repliés dans la bande sahélo-saharienne, région qu'ils maîtrisent le mieux. Pour survivre, ils se sont transformés en parrains locaux des cartels de drogue assurant protection et convoyage de ces échanges illicites.

Au-delà du problème militaire, il y a les aspects socio-économiques. La bande sahélo-saharienne recouvre un sous-sol très riche en minerais : Areva au Niger, Essakane au Burkina Faso. Essakane est la plus importante mine d'or du pays avec des investissements de plus de 250 milliards. C'est une société canadienne. Areva est une société française implantée au Niger depuis les années 60. L'uranium est exploité au Niger mais c'est la France qui en fixe le prix. Dans le contrat qui lie cette FTN à l'État du Niger, il est stipulé que l'uranium est exclusivement vendu à l'État français. La région a donc un sous-sol très riche en minerais divers, beaucoup exploité. Mais les richesses ne profitent pas à la région. La preuve est que les quartiers généraux des différentes firmes sont installés dans les capitales des pays respectifs d'où sont données les instructions. Ce sont donc elles qui bénéficient, de prime abord, des retombées économiques de l'installation de ces sociétés, et non pas la région dans laquelle les ressources ont été trouvées. Bien sûr, quelques subsides sont alloués aux privilégiés de la région ; mais cela représente une part négligeable.

Dans un passé très récent, des leaders religieux ont, pendant longtemps, prêché l'extrémisme violent, dans le silence total des pouvoirs politiques. Ces guides spirituels ont expliqué aux populations du sahel qu'elles étaient gâtées par la nature, car elles ont tout pour réussir. Mais le sous-développement local dans lequel elles

végètent est dû au fait qu'elles ne disposent pas du pouvoir de décision. C'est la raison pour laquelle leurs ressources naturelles sont exploitées au profit d'autres peuples. Effectivement, lorsqu'on considère le cas du Burkina Faso la région du sahel ne dispose d'aucune infrastructure routière digne de ce nom. De telles preuves données par voie de presse, et même dans les mosquées, conduisent inéluctablement à une prise de conscience voire un lavage de cerveau avec pour corollaire la radicalisation. En ce moment la révolte apparaît alors comme le moyen de revendication des richesses naturelles locales.

Ce sont donc les causes ci-dessus évoquées qui constituent les sources réelles des conflits qui endeuillent les populations au sahel. A cela s'ajoutent d'autres enjeux stratégiques à long terme. En effet, la bande sahélo-saharienne renferme la plus importante réserve d'eau potable du monde entier. Le guide libyen en a profité pour créer des oasis en plein désert. D'autres politiques futuristes s'intéressent alors à cette région comme alternative au stress hydrique qui menace l'humanité. Le sahel devient donc une zone stratégique qui attire les grandes puissances qui cherchent, chacune, à maîtriser la région. Après avoir vécu les multiples guerres ayant permis de garantir l'approvisionnement de l'Occident en ressources énergétiques, les puissances européennes et américaines veulent anticiper les solutions au changement climatique. Après les oléoducs et gazoducs qui relient l'Europe au Moyen-Orient, il n'est pas absurde de penser, dès à présent, à des aqueducs pour alimenter l'Europe et les USA en eau potable. En raison de cela, il est à craindre une extension des conflits sur les pays du littoral afin de faciliter le transport des ressources par mer.

Ce sont autant de raisons qui font de cette région, la prunelle de l'œil de toutes les grandes puissances. La ruée vers l'Afrique utile a été si mal maîtrisée qu'il s'y est installé un désastre sans précédent. Nous pensons que l'insécurité a été créée pour déstabiliser la région et permettre aux FTN de s'implanter pour exploiter les ressources naturelles. La solution aux conflits ne peut pas être seulement militaire. Dans ce sens le Burkina Faso a créé le programme d'urgence pour le sahel qui propose des solutions pragmatiques pour sortir la région de la pauvreté. Ceci pourrait constituer un début de solutions aux conflits armés.

BIBLIOGRAPHIE

- Alaoui, H. (2010). *Guerre secrète au Sahara Occidental*. Paris, France : Erick Bonnier.
- Amoussou, F. (2013). *Vaincre l'insécurité en Afrique*. Paris, France : Economica, Guerres et guerriers.
- Bisson, J. (2003). *Mythes et réalités d'un désert convoité: le Sahara*. Paris, France : L'Harmattan.
- Boissonnade, E. (1990). *Du Sahara de Conrad Kilian au Koweït de Saddam Hussein, Un épisode de l'histoire occulte du pétrole*. Paris, France : Albatros.
- Bourgeot, A. (1995). *Les sociétés touarègues : nomadisme, identité, résistances*. Paris, France : Karthala.
- Brachet, J. (2009). *Migrations transsahariennes. Vers un désert cosmopolite et morcelé*. Paris, France : Croquant.
- Champin, Ch. (2010). *Afrique noire poudre blanche. L'Afrique sous le coude des cartels de la drogue*. Bruxelles, Belgique : André Versailles.
- Cournil, C. et Mayer, B. (2014). *Les migrations environnementales*. Presses de Sciences Po, Paris.
- Daniel, S. (2008). *Les routes clandestines. Immigrés, passeurs et frontières*. Paris, France : Hachette Littératures.
- Daniel, S. (2012). *Aqmi. L'industrie de l'enlèvement*. Paris, France : Fayard.
- Galy, M. (2013). *La guerre au Mali, comprendre la crise au Sahel et au Sahara : enjeux et zone d'ombre*. Paris, France : La découverte.
- Hanne, O. et Larabi, G. (2015). *Jihad au Sahel : menaces, opération Barkhane, coopération régionale*. Paris, France: Bernard Giovanangeli.
- Harmon, S. A. (2014). *Terror and insurgency in the Sahara-Sahel region*. Farnham, UK: Ashgate.
- Hodges, T. (1987). *Sahara Occidental. Origines et enjeux d'une guerre du désert*. Paris, France : L'Harmattan.
- Hugon, P. (2007). *Géopolitique de l'Afrique*. Paris, France : Sedes
- KEITA, N. (2005). *De l'identitaire au problème de la territorialité, L'OCRS et les sociétés Kel Tamacheq du Mali*. Dans Gemdev et Univeristé du Mali (dir), *Mali-France : Regard sur une histoire partagée* (p.91-121). Paris, France : Karthala.
- Lafargue François (2009). *LA Chine en Afrique : une présence limitée et une puissance contrariée*. Perspectives chinoises n°106. pp. 88-94.
<https://doi.10.3406/perch.2009.3818>
- M, A., Verjee, N. et Mogaka, S. (2015). *The challenge of stability and security in West Africa*. Washington, DC: World Bank.

- Ould Mohamedou, M.M. (2017). *Le Sahel : quels enjeux politiques et sécuritaires ?* Dans B. Badie et D.Vidal (dir), *Un monde d'inégalités* (p. 290-297). Paris, France: La Découverte.
- Armelle Choplin et Olivier Pliez (2017). *Un Sahara, des Sahara-s. Lumières sur un espace déclaré "zone grise"*, *Géoconfluences*. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/>
- Arthur, P. (2010). ECOWAS and regional peacekeeping integration in West Africa: Lessons for the future. *Africa Today*, 57 (2), 3-24. Indiana, University Press.
- Bah, A. M. (2005). West Africa: From a security complex to a security community. *African Security Review*, 14 (2), 77-83. <https://doi.org/10.1080/10246029.2005.9627357>.
- Bakrania, S. (2013). Conflict drivers, international responses, and the outlook for peace in Mali. (*GSDRC Literature Review*). Birmingham, U K: GSDRC, University of Birmingham.
- Bavier, J. (2013). West African cocaine, methamphetamine smuggling on the rise – U.N. *Reuters*. Repéré à <http://uk.reuters.com/articles/2013/02/25/uk-west-africa-drugs-idUKBRE91O14P20130225>.
- Bonnecase, V. et Brachet, J. (2013). Les « crises sahéliennes » entre perceptions locales et gestions internationales. *Politique africaine*, 130 (2), 5-22. <https://doi.org/10.3917/polaf.130.0005>.
- Bourgeot, A. (1990). L'identité touarègue : de l'aristocratie à la révolution. *Etudes rurales*, oct-déc (120), 129-162.
- Bourgeot, A. (1994). Révoltes et rébellions en pays touareg. *Afrique contemporaine*, avril-juin (170), 3-19.
- Bourgeot, A. (2011). Sahara de tous les dangers. *Hérodote, Géopolitique du Sahara* (142), 42-77. Paris, France : La Découverte.
- Bourgeot, A. (2014). Sahara : espace géostratégique et enjeux politiques (Niger). *NAQD*, 31(1), 153-192. <https:// Cairn.info/revue-naqd-2014-1-page-153.htm>.
- Bredeloup, S. et Pliez, O. (2005). Migrations entre les deux rives du Sahara. *Autrepart*, 36(4).
- De Waal, A. (2013). African roles in the Libyan conflict of 2011. *International Affairs*, 89 (2), 365-379. <https://doi.org/10.1111/1468-2346.12022>.
- Essoungou, A-M. (2013). Sahel : une région, plusieurs crises. *Afrique Renouveau*.
- Ewi, M. (2010). A decade of kidnappings and terrorism in West Africa and the Trans-Sahel region. *African Security review*, 19 (4), 64-71. <https://doi.org/10.1080/10246029.2010.539812>.
- Graham, F.C. IV. (2011). Abductions, kidnappings and killings in the Sahel and Sahara African. *Political Economy*, 38 (130), 587-604. <https://dx.doi.org/10.1080/03056244-en>.

- Grégoire, E. (2013). Islamistes et rebelles touareg maliens: alliances, rivalités et ruptures. *EchoGéo*, <https://dx.doi.org/10.4000/echogeo.13466>
- Grégoire, E. et Bourgeot, A. (2011). Désordre, pouvoirs et recompositions territoriales au Sahara. *Hérodote, Géopolitique du Sahara*, (142), 3-11. Paris, France : La Découverte.
- Kacowicz, A. M. (1997). Negative international peace and domestic conflicts, West Africa 1957-1996. *Journal of Modern African Studies*, 3 (1997), 367-386.
- Keenan, J. (2004). Terror in the Sahara: The implications of US imperialism for North & West Africa. *Review of African Political Economy*, 31(101), 475-496. <https://doi.org/10.1080/0305624042000295558>.
- Larémont, R.R. (2011). Al Qaeda in the Islamic Maghreb: Terrorism and counterterrorism in the Sahel. *African Security*, 4 (4), 242-268. <https://doi.org/10.1080/19392206.2011.628630>.
- Lewis, K. et Buontempo, C. (2016). Climate impacts in the Sahel and West Africa: The role of climate science in policy making. *Notes ouest-africaines*, (2), p. 20. <https://dx.doi.org/10.1787/5jlsmkwtjcd0-en>.
- OCDE/CSAO. (2013). Conflits liés aux ressources et terrorismes : deux facettes de l'insécurité. *Cahiers de l'Afrique de l'Ouest*. Paris, France : OCDE, <https://doi.org/10.1787/9789264190306-fr>
- OCDE/CSAO. (2014). Un atlas du Sahara-Sahel: géographie, économie et insécurité, <https://doi.org/10.1787/9789264222335-fr>.
- OCDE. (2017). États de fragilité 2016 : comprendre la violence. Paris, France : OCDE, <https://doi.org/10.1787/9789264269996-fr>
- OCDE. (2018). Flux financiers illicites : l'économie du commerce illicite en Afrique de l'Ouest. Paris, France : OCDE.
- Walther, O. (2017). Les réseaux de la coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest. *Notes ouest-africaines* (06), <http://dx.doi.org/10.1787/b7ad4957-fr>.
- Al Ma'ali, M. M. (2012). *Al Qaeda and its allies in the Sahel and Sahara*. Al Jazeera Center for Studies, Mecca: Al Jazeera Cen.
- ICG (International Conflict Group). (2013). *Niger: Another weak link in the Sahel?* (Africa Report n°208). ICG, Brussels.
- ICG. (2017). *Global Terror Watch : Groupes armés, liste par pays* (EU Watch N°6). ICG, Genève.
- Langer, A. et Stewart, F. (2014). *Regional imbalances, horizontal inequalities and violent conflicts: Insights from four West African countries*. (Rapport n°98902). Fragility, Conflict and Violence Group, Washington, DC: World Bank.
- UNODC (United Nations Office on Drugs and Crime). (2013). *Transnational organized crime in West Africa: A Threat Assessment* (Février 2013). Vienna.

ACLED. (2016). Armed conflict location and event data, données 1997-2016. Repéré à (www.acleddata.com/data/africa).

Banque mondiale et HCR. (2016). Forced displacement by the Boko Haram conflict in the Lake Chad region. Repéré à <https://data2.unhcr.org/en/documents/details:52535>

Lacher, W. (2013). Organized crime and in the Sahel-Sahara Region. *Carnegie Endowment for International Peace*, Washington, DC.

Marsh, N. (2017). Brothers came back with weapons. The effects of arms proliferation from Libya. Dans PRISM (dir), *The Struggle for Security in Africa* (vol.6 (4), p.79-96). Washington, DC: *NDU Press*.

Walter, O.J. (2017). Guerres et conflits au Sahara-Sahel. *Notes ouest-africaines* 10. Paris, France : OCDE.

Département d'État des États-Unis. (2017). *Foreign terrorist organizations*. Repéré à <https://www.state.gov/j/cv/rls/other/des/123085.htm>.

Loncle, F. et Plagnol, H. (2012). *Le Sahel pris en otage*. (Rapport d'information n°4431). Paris, France : Assemblée Nationale, Commission des affaires étrangères.

